



NOTE DE CAPITALISATION SUR L'ÉQUITÉ



Intégrer l'équité dans l'agroécologie pour améliorer la résilience des communautés des zones arides du Sahel





Intégrer l'équité dans l'agroécologie pour améliorer la résilience des communautés des zones arides du Sahel

**L'expérience du programme Agroécologie
Plus Six des membres du réseau
Groundswell Afrique de l'Ouest**

Une initiative régionale du réseau Groundswell Afrique de l'Ouest

Rapport rédigé par Sasha Mentz-Lagrange (chercheuse indépendante) et Peter Gubbels (Groundswell International)

*Conception et mise en page : Doret Ferreira (Dotted Line Design)
Juin 2018*

Ouagadougou, Burkina Faso

© Groundswell International

Photo de couverture

Une assemblée villageoise à Kafrine au Sénégal.

Crédit : Agrecol Afrique.

Remerciements

Ce rapport n'aurait pas été possible sans les contributions du réseau des partenaires de Groundswell Afrique de l'Ouest dans les trois pays du programme. Nous remercions tout particulièrement les équipes d'Agrecol Afrique, de l'Association Nourrir sans Détruire (ANSD) et de Sahel Eco.

Table des matières

Résumé analytique	i
Introduction	1
La crise de résilience au Sahel	1
Équité : Une question souvent négligée dans le développement agricole	2
Objet de la note de capitalisation	2
Le programme AE+6	3
1. Justification de l'intégration de l'équité dans l'agroécologie au service de la résilience	6
1.1 Comprendre la dynamique de la pauvreté pour concevoir des interventions agroécologiques	6
1.2 Comment éviter le risque d'aggraver l'iniquité	10
2. L'expérience AE+6 dans l'intégration de l'équité dans le travail agroécologique	11
2.1 Outils pour classer les ménages par niveau de richesse et de pauvreté	12
2.2 Activités visant à promouvoir l'équité	14
3. Défis	20
3.1 Défis liés aux cultures et aux mentalités	20
3.2 Les défis inhérents aux stratégies mise en place au niveau villageois	21
4. Résultats et impacts des activités AE+6	21
4.1 Situation de référence : comment les équipes pays AE+6 traitaient-elles l'équité auparavant ?	21
4.2 Les avantages économiques annoncés de ces activités villageoises	22
4.3 Inverser les pratiques inéquitables	22
4.4 La résurgence de la solidarité intra et intercommunautaire	22
4.5 Aperçu des résultats obtenus par des partenaires de Groundswell dans chaque pays	25
5. Enseignements tirés des meilleures pratiques	26
5.1 Facteurs qui ont favorisé l'intégration de l'équité dans les activités du projet	26
Conclusion	28
Coordonnées des partenaires du projet	30
Groundswell International	30
Agriculture écologique en Afrique (Agrecol Afrique) – Sénégal	30
Association Nourrir sans Détruire (ANSD) – Burkina Faso	30
Sahel Eco : Mali	30
Références bibliographiques	31

Sigles et acronymes

AE+6	Programme Agroécologie Plus Six
CAE	Comité agroécologique
RNA	Régénération naturelle assistée
CPA	Comité pour la promotion de l'agroécologie
CRPC	Centre de recherche sur la pauvreté chronique
OSC	Organisation de la société civile
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
FANTA	Projet d'assistance technique en matière d'alimentation et de nutrition
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GRP	Partenariat mondial pour la résilience
HFIAS	Échelle de l'accès déterminant l'insécurité alimentaire des ménages
ONG	Organisation non gouvernementale
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Nations Unies)
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
SIDA	Agence suédoise de coopération pour le développement international
UACT	Union des agriculteurs du cercle de Tominian
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
CGW	Comité de gestion du warrantage

Résumé analytique

- On estime à douze millions le nombre de petits exploitants agricoles vivant dans les zones arides du Sahel, écologiquement fragiles et exposées aux risques, qui sont en proie à une crise. Ils sont devenus chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en raison de la dégradation des terres, de la baisse de la fertilité des sols et du changement climatique.
- Un pourcentage croissant de ménages agricoles des zones arides sont devenus ultra pauvres, vivant avec moins de 1.90 USD par jour. Ils souffrent de la faim, non seulement pendant les mauvaises années, mais aussi pendant les années de bonne pluviométrie. Ils sont obligés d'adopter des mécanismes d'adaptation négatifs, notamment en contractant des prêts qui relèvent de l'exploitation, en vendant leurs animaux, en consommant leurs stocks de semences et en réduisant le nombre de leurs repas quotidiens.
- De nombreuses familles agricoles exploitant des terres arides sont happées dans un cercle vicieux marqué par une baisse de la productivité et une perte de leurs avoirs. Ils sont pris dans le « **piège de la faim et de la pauvreté** » caractérisé par un grave « **déficit de résilience** ». Ils sont si vulnérables que même le moindre choc génère une crise généralisée à travers le Sahel qui nécessite une intervention humanitaire.
- Le programme Agroécologie+6 (AE+6) a été mis au point par le réseau d'Afrique de l'Ouest de Groundswell International dans l'optique de combler ce déficit de résilience. Il a été conçu comme une initiative de recherche-action menant à une « validation de principe » qui fut menée pendant 18 mois sur trois sites Sahéliens (Burkina Faso, Mali et Sénégal). Le postulat principal de cette initiative était de démontrer que « **l'agroécologie** » constitue le **fondement essentiel sur lequel doivent reposer des activités efficaces de résilience dans les zones arides**.
- Cependant, pour être efficace dans le renforcement de la résilience, l'approche de l'agroécologie doit accorder une attention particulière et un **soutien spécialisé adapté aux ménages les plus pauvres et les plus vulnérables**. Ceci est rarement le cas dans le développement de l'agriculture conventionnelle.
- L'une des stratégies clés du programme AE+6 a consisté à apprendre comment intégrer efficacement une forte dimension d'équité dans les programmes entrepris avec les communautés qui présentent d'importantes disparités socioéconomiques.
- Dans le contexte sahélien de la zone aride, cette question d'iniquité est multiforme : d'une part, d'importantes disparités socioéconomiques existent au sein des communautés rurales ; d'autre part, les ménages agricoles les plus pauvres ne peuvent s'extraire de l'engrenage de la « faim et de la pauvreté » sans aide extérieure spécialisée ; si la formation aux méthodes agroécologiques est utile, il n'en demeure pas moins qu'elle est insuffisante. Troisièmement, les interventions agricoles tendent à se concentrer sur les ménages agricoles mieux lotis, exacerbant ainsi l'iniquité dans les villages.
- L'un des principaux enseignements de l'initiative AE+6 est que même si l'adoption de l'agroécologie est souvent relativement peu onéreuse, en dehors de la main-d'œuvre, dans la mesure où elle repose sur des connaissances écologiques plutôt que d'intrants externes coûteux, il est essentiel d'identifier spécifiquement les ménages les plus vulnérables, de diagnostiquer les mécanismes qui les empêchent de sortir du piège de la faim-pauvreté, d'apporter un soutien adapté pour répondre à leurs besoins spécifiques et de faire un suivi régulier de leurs progrès vers des modes de subsistance résilients et indépendants.
- La lutte contre le manque d'équité au sein des communautés rurales peut provoquer des tensions si elle n'est pas bien gérée parce qu'elle exige d'entrer dans une dynamique communautaire complexe. Il s'agit d'encourager les changements sociaux induits par un dialogue inclusif et participatif avec l'ensemble de la communauté et de s'appuyer sur les valeurs traditionnelles de la solidarité.
- Les équipes pays du programme AE+6 ont placé la compréhension éclairée qu'ils ont des structures communautaires participantes au cœur de la conception de leurs activités axées sur l'équité ; elles ont classé tous les ménages en différentes catégories socioéconomiques et évalué la situation des moyens de subsistance des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables. En étroite concertation avec l'ensemble de la communauté, les équipes du programme AE+6 ont apporté un soutien spécialisé et une assistance matérielle à

ces ménages, en particulier aux femmes, en tant que composantes clé du programme agroécologique plus large mis en place au sein de la communauté.

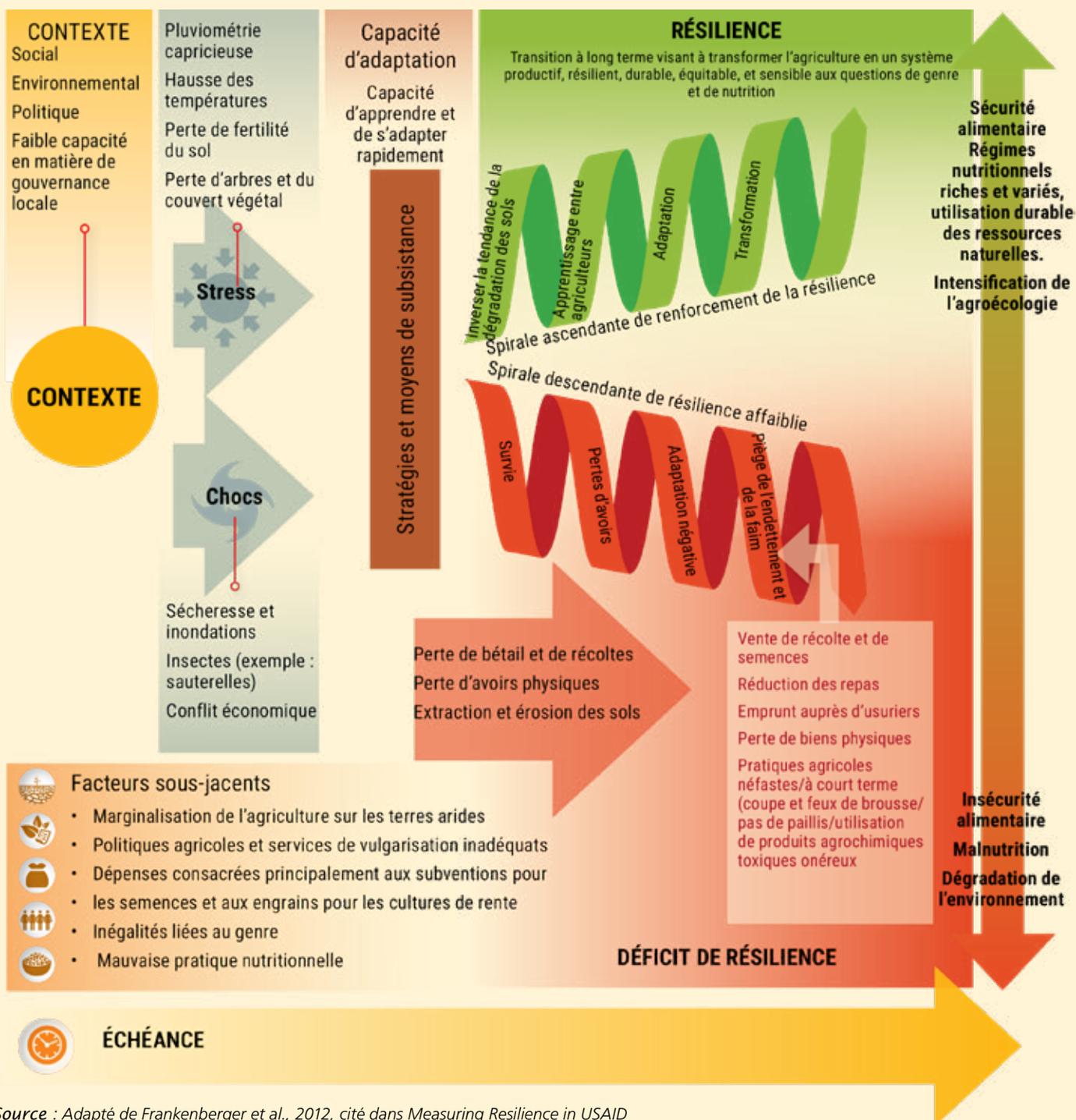
- Outre la formation aux techniques agroécologiques peu coûteuses de restauration de la fertilité des sols, des activités spécifiques axées sur l'équité ont été menées, notamment la mise en place de systèmes de « warrantage » (stockage collectif des céréales), la création de banques de semences, le don sélectif de semences à cycle court et amélioré, le don sélectif de bétail en gestation, des techniques essentiellement axées sur les ménages et les personnes les plus vulnérables.
- L'expérience des équipes AE+6 au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal indique sans équivoque que pour renforcer de manière significative la résilience dans les zones arides du Sahel et surmonter l'insécurité alimentaire croissante, tous les programmes de transformation des systèmes agricoles par l'agroécologie doivent être conçus de manière à répondre aux besoins spécifiques des groupes très vulnérables et à progressivement compenser les iniquités sociales croissantes dans les zones rurales.
- Pour y parvenir, il faut renforcer les capacités institutionnelles afin de faciliter et d'appliquer de nouvelles méthodes de travail permettant de répondre aux besoins différenciés des ménages ruraux les plus pauvres, et les inciter à devenir les principaux acteurs du renforcement de leur résilience. Cela signifie qu'il faut repenser les approches existantes qui sont souvent non inclusives, socialement non différenciées et qui ne tiennent pas compte des disparités entre les sexes.
- Cette note de capitalisation AE+6 montre qu'en relativement peu de temps, des activités bien conçues axées sur l'équité dans le cadre d'un programme agroécologique plus large, ont produit des résultats initiaux significatifs en permettant aux ménages les plus pauvres de renforcer leurs moyens de subsistance, leur autonomie, leur cohésion sociale et en se faisant le vecteur d'une plus grande solidarité intercommunautaire et intracommunautaire.

Introduction

La crise de résilience au Sahel

Un pourcentage croissant de la population sahélienne est en train de devenir chroniquement vulnérable à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En décembre 2016, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire au Sahel était estimé à 30,1 millions, parmi lesquelles au moins douze millions avaient besoin d'une aide alimentaire d'urgence.¹ Les raisons structurelles comprennent la dégradation progressive des écosystèmes fragiles et sujets à la sécheresse, la forte pression démographique et la faible capacité des populations vulnérables à s'adapter aux stress liés aux changements environnementaux et chocs climatiques se produisant à vive allure.² Cette série complexe de problèmes est représentée dans la illustration 1.

Illustration 1 : Dynamique de la résilience et de la vulnérabilité des agriculteurs des zones arides du Sahel



Source : Adapté de Frankenberger et al., 2012, cité dans *Measuring Resilience in USAID*
http://fsnnetwork.org/sites/default/files/resilience_measurement_in_usaid.pdf

Les pratiques agricoles traditionnelles ne parviennent plus à répondre aux besoins des populations. L'iniquité entre les sexes, les mauvaises pratiques nutritionnelles et les insuffisances des services techniques et sociaux aggravent le problème.

Pour survivre, un pourcentage sans cesse croissant de ménages adopte des mécanismes d'adaptation négatifs. Il s'agit notamment de la vente d'une grande partie de leurs récoltes pour rembourser leurs prêts, de la consommation de leurs stocks de semences, d'emprunts auprès d'usuriers, de la réduction du nombre de repas quotidiens et du bradage de leurs biens matériels.

Ces réponses désespérées aux chocs périodiques augmentent davantage la vulnérabilité de ces populations qui souffrent dès lors d'un « déficit de résilience ».

La faiblesse des structures de gouvernance, la marginalisation, les politiques de développement non inclusives, les conseils techniques inappropriés et l'incapacité des petits exploitants agricoles à influencer les politiques et les institutions publiques pour mieux répondre à leurs besoins prioritaires sont les facteurs sous-jacents de cette crise qui gagne de l'ampleur. L'illustration 1 montre combien un nombre croissant de ménages ruraux, déjà vulnérables, sont pris dans un cercle vicieux en raison de leur capacité réduite à faire face au stress et aux chocs.

Cette note de capitalisation documente une initiative de recherche-action mise en œuvre dans trois pays. Elle porte sur la manière dont tenir compte de la dimension d'équité dans un programme conçu pour renforcer la résilience des communautés rurales dans les zones agricoles arides du Sahel. L'essence de cette stratégie de résilience était d'appliquer des principes et des pratiques agroécologiques en vue de faire face aux stress causés par la baisse de fertilité des sols, la dégradation des ressources naturelles, les précipitations irrégulières et les chocs périodiques associés aux grandes sécheresses.

La principale hypothèse sous-jacente à cette stratégie était que l'agroécologie est primordiale pour transformer les pratiques agricoles existantes et renforcer les capacités d'absorption et d'adaptation des communautés rurales. Une fois que les fondations de l'agriculture agroécologique intensifiée sont en place, celles-ci sous-tendent l'intégration d'activités complémentaires de résilience ayant trait à l'équité, l'autonomisation des femmes et la nutrition, lesquelles sont adaptées aux besoins des groupes les plus vulnérables.

Les notes de capitalisation émanant du travail mené dans trois régions au Burkina Faso, au Sénégal et au Mali, ont posé la question suivante : quelle est la combinaison d'activités sur mesure, au-delà des formations et des innovations agroécologiques, qui permettent de répondre aux besoins spécifiques des ménages agricoles les plus pauvres et les plus vulnérables, dans le cadre d'un programme communautaire plus large visant à renforcer la résilience du système agricole, inverser la dégradation des terres et s'adapter au changement climatique ?

Équité : Une question souvent négligée dans le développement agricole

Groundswell et ses partenaires régionaux ont ancré la conception du programme AE+6 dans le constat que les avantages des mesures agroécologiques apportés aux systèmes agricoles des zones arides n'auraient qu'un impact limité sur la résilience, si les déséquilibres de pouvoir et les mécanismes d'exploitation connexes au sein des communautés n'étaient pas remis en question.

Bien que le débat sur l'iniquité sociale puisse initialement susciter un malaise au sein des communautés rurales, il était primordial de faire participer les villageois à cette question sensible. Les interventions ont consisté à d'abord obtenir l'adhésion de l'ensemble de la communauté quant à la nécessité de fournir un soutien spécialisé et une assistance matérielle aux ménages les plus pauvres et les plus vulnérables. Ceci fut une première étape importante permettant d'éviter tout ressentiment à l'égard du programme AE+6 dans sa démarche consistant à apporter des niveaux de soutien différenciés aux ménages et aussi d'assurer la durabilité des activités pour garantir leur impact à long terme.

Objet de la note de capitalisation

La présente étude documente le processus de recherche-action utilisé pour développer des mécanismes à travers lesquels les acteurs impliqués dans la promotion de l'agroécologie pour transformer les systèmes agricoles peuvent mieux intégrer les considérations d'équité dans leurs interventions au titre de leurs programmes afin de renforcer efficacement la résilience locale.

Cette note de capitalisation se veut pertinente pour un éventail d'acteurs – en particulier les gouvernements nationaux, les partenaires techniques et financiers, les agences internationales de développement et les organisations de la société civile (OSC) travaillant au niveau national. Les principaux enseignements portent sur la manière de favoriser une transition

vers l'agriculture agroécologique comme fondement du renforcement de la résilience des moyens de subsistance en milieu rural, qui tient compte des plus vulnérables dans les zones sahéniennes écologiquement fragiles et sujettes à la sécheresse et les dote réellement de moyens.

Les résultats montrent comment les activités du projet visant à améliorer la résilience locale par le biais de l'agroécologie devraient être considérées comme un processus social autant qu'un processus technique. Cette note de capitalisation décrit non seulement la série d'actions qui ont été mises en œuvre (et la démarche employée à cet effet) en vue de promouvoir l'équité au sein des communautés locales, mais tente également de comprendre comment l'action collective d'une communauté partageant un objectif similaire peut promouvoir de meilleurs processus sociaux en faveur de l'équité et de l'autonomisation des femmes.

Cette note de capitalisation fait partie d'une série de six études étroitement liées qui documentent les principales conclusions et enseignements de l'approche intégrée AE+6 pour la résilience.

Le programme AE+6

Le programme AE+6 a été conçu comme une initiative de « validation de principe » pour diffuser les pratiques agroécologiques à travers toute la région sahénienne. La conception du programme repose sur l'hypothèse que les enseignements tirés pourraient être largement appliqués pour renforcer la résilience d'environ 12 millions de petits exploitants agricoles dans les zones arides, en particulier ceux qui sont pris dans le piège de la dette et de la faim.

L'impact des technologies agricoles conventionnelles reposant sur des intrants externes importants, basées en grande partie sur l'agrochimie, la monoculture de semences certifiées, la mécanisation, les corridors de croissance et les grands systèmes d'irrigation favorisés par l'approche de la Révolution verte, a exacerbé ces tendances.

Cette approche productiviste qui sous-tend la poussée en faveur d'une « agriculture moderne » a été vivement décriée par de nombreux acteurs à travers le monde,^{3,4} en Afrique^{5,6} et dans la région,⁷ dont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui, en 2008, a lancé une alerte pour montrer que ce modèle, « largement dépendant des ressources naturelles et du travail mal rémunéré, (était) devenu non viable ».⁸

Le modèle industriel, basé sur les technologies de la Révolution verte, ne parvient pas à résoudre les problèmes critiques de la dépendance à l'égard de l'importation de denrées alimentaires pour nourrir le Sahel⁹ et le besoin essentiel de s'adapter au changement climatique. Des recherches récentes menées dans la région de l'Afrique subsaharienne ont abondamment documenté la façon dont les pressions exercées en faveur de méthodes d'agriculture à forte intensité d'intrants agrochimiques ont perturbé les pratiques de subsistance, exacerbé la pauvreté, corrodé les systèmes locaux régissant les connaissances, le commerce et de travail et réduit la sécurité et l'autonomie foncières.¹⁰

Les partenaires du réseau Groundswell dans la région témoignent de la façon dont une trop grande dépendance à l'égard de pratiques agricoles « modernes » a conduit à la perte de l'agro-biodiversité, à la perte des connaissances agricoles et des connaissances culinaires connexes et à la dégradation environnementale (notamment l'érosion et la dégradation des sols et la pollution par la bioaccumulation des produits agrochimiques dans les sols et les étendues d'eau).^{11,12}

Le programme AE+6 a été officiellement lancé en janvier 2016. Les opérations sur le terrain ont commencé en avril 2016 et se sont poursuivies jusqu'en septembre 2017. Le Partenariat mondial pour la résilience (GRP), une initiative conçue par l'USAID, la Fondation Rockefeller et l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA) ont apporté un soutien financier au programme. Groundswell International, par l'intermédiaire de son réseau d'organisations non gouvernementales partenaires en Afrique de l'Ouest, a assuré la coordination régionale du projet.

Le postulat d'AE+6 était que l'intensification agroécologique progressive des systèmes agricoles constitue le fondement essentiel de toute approche efficace de la résilience dans les zones arides. En effet, les causes sous-jacentes de la vulnérabilité chronique croissante sont la baisse de fertilité des sols, la dégradation des ressources naturelles (arbres, eau, pâturages, couvert végétal) et le changement climatique (précipitations irrégulières, hausse des températures et sécheresse périodique). L'agroécologie est adaptée pour remédier à ces problèmes, mais l'agriculture conventionnelle ne l'est pas.

Si les petits exploitants agricoles ne sont pas en mesure de s'adapter au changement climatique et de transformer leur système agricole pour inverser la dégradation des terres, toutes les autres initiatives visant à renforcer la résilience sont vouées à l'échec à long terme, car presque tous les moyens de subsistance ruraux dépendent des ressources naturelles.

Encadré 1

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

L'agroécologie est une approche de l'agriculture qui imite le fonctionnement des écosystèmes locaux,¹³ permettant « une production alimentaire qui utilise au mieux les biens et services de la nature tout en n'endommageant pas ces ressources ».¹⁴ C'est une science qui applique l'écologie à la conception des systèmes agricoles, utilise une approche globale des systèmes agricoles et alimentaires et remplace « les apports externes par des processus naturels tels que la fertilité naturelle des sols et la lutte biologique ».¹⁵ Les systèmes de production agroécologique sont « développés sur la base du savoir et de l'expérimentation des agriculteurs »¹⁶ et relient l'écologie, la culture, l'économie et la société pour créer des environnements sains, une production alimentaire et des communautés saines. Il s'agit d'une approche multifonctionnelle de l'agriculture qui est productive, économiquement viable, socialement juste, résistante au changement climatique, durable et sensible à la nutrition.

Une deuxième hypothèse de l'approche AE+6 était que, bien que bénéfiques, ces mesures ne permettraient pas d'améliorer la résilience. L'agroécologie, telle que promue par le programme AE+6, ne consiste donc pas seulement à remplacer les pratiques agricoles non durables par des pratiques écologiques, mais aussi à reconfigurer les systèmes alimentaires dans leur ensemble, de manière à rétablir un équilibre social, nutritionnel, économique et écologique.¹⁷

Afin de réaliser cet objectif, des mesures complémentaires sont nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des groupes les plus vulnérables (femmes, enfants et ménages pauvres). Cela implique l'intégration de mécanismes sociaux et de gouvernance efficaces pour s'attaquer aux iniquités entre les sexes, aux mauvaises pratiques nutritionnelles et à l'insuffisance des capacités d'adaptation des communautés.

Un examen des données disponibles montre que les mesures axées sur l'augmentation des rendements agricoles négligent souvent les besoins spécifiques des femmes et des ménages agricoles pauvres en ressources par le biais d'activités non inclusives, non différenciées sur le plan social et ne tenant pas compte du genre.

En conséquence, l'équipe régionale AE+6 dirigée par Groundswell a développé des stratégies de résilience complémentaires qui se sont appuyées sur les bases de l'agroécologie. Ces éléments ont constitué le fondement du cadre de résilience du programme AE+6. Il a impliqué une série d'interventions progressives, multisectorielles et à plusieurs niveaux qui ont abordé principalement les dimensions de « promotion des moyens de subsistance » et de « réduction des risques », ainsi que les dimensions du genre, d'équité et de la nutrition.

La dimension d'**équité** est au cœur de la présente note de capitalisation.

Chacune des six dimensions du programme AE+6, et tout particulièrement les pratiques agroécologiques améliorées, avait déjà été entreprise auparavant. L'approche AE+6 était différente et innovante parce qu'elle visait à :

1. Explorer comment intégrer progressivement la nutrition, l'équité, l'autonomisation des femmes dans la stratégie globale de l'agroécologie au service de la résilience, afin d'optimiser les synergies potentielles
2. Apprendre à mettre à l'échelle (étendre) rapidement le processus global à faible coût, afin de couvrir potentiellement des centaines de villages dans un court laps de temps
3. Apprendre à soutenir le processus de résilience de l'EA+6 en renforçant la gouvernance locale aux niveaux communautaire et municipal.

L'illustration 2 montre comment le programme AE+6 a été conçu et comment il a abordé les questions susmentionnées.

Illustration 2 : Architecture globale du programme AE+6



L'équipe de résilience AE+6 a utilisé une analyse comparative entre trois pays sahéliens : le Burkina Faso (Région de l'Est), le Mali (Tominian, Cercle de Ségou) et le Sénégal (Région de Kaffrine) pour déterminer les facteurs contextuels qui soutiennent et contraignent les résultats visés. Le réseau d'ONG partenaires de Groundswell en Afrique de l'Ouest a testé cette approche dans leurs pays respectifs. Il s'agit de l'Association Nourrir sans Détruire au Burkina Faso, de Sahel Eco au Mali et d'Agrecol Afrique au Sénégal (voir l'annexe pour des informations détaillées sur ces trois ONG partenaires). La plupart des stratégies AE+6 étaient relativement nouvelles pour les membres du réseau Afrique de l'Ouest de Groundswell.

Étant donné que l'initiative AE+6 pour la résilience avait une courte période de mise en œuvre (18 mois), les résultats de recherche documentés dans cette note de capitalisation saisissent un premier aperçu des enseignements tirés et des bonnes pratiques, tout de même suffisant pour parvenir à des conclusions aboutissant sur une « validation de principe ».

1. Justification de l'intégration de l'équité dans l'agroécologie au service de la résilience

1.1 Comprendre la dynamique de la pauvreté pour concevoir des interventions agroécologiques

La pauvreté n'est pas, loin s'en faut, un phénomène homogène, statique et simple

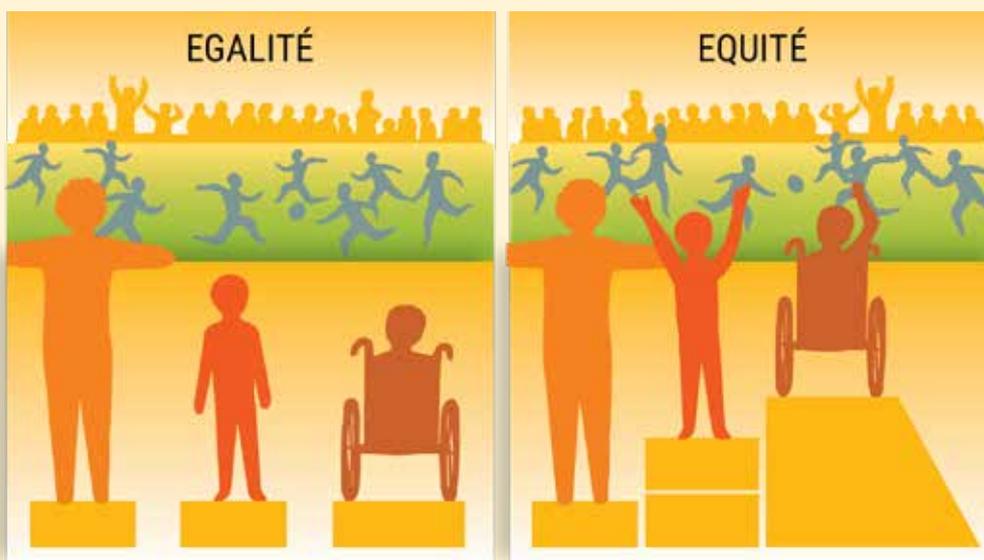
Dans l'imaginaire populaire, l'iniquité sociale est souvent perçue comme un phénomène confiné aux zones urbaines en plein essor en Afrique, où les habitants des bidonvilles, souvent proches d'une classe moyenne émergente riche, parviennent à peine à gagner leur vie.

Cependant, les communautés rurales ne sont pas des entités homogènes où tous les villageois, essentiellement des petits exploitants agricoles, se trouvent dans une situation relativement similaire. Une telle perception négligerait des nuances importantes dans le tissu social des villages ruraux sahéliens. Elle ne tiendrait pas compte non plus du vaste corpus de recherches qui a permis de recueillir des données sur la pauvreté au cours des dernières années. Les études d'évaluation de l'économie des ménages à travers le Sahel ont révélé un écart énorme dans la sécurité alimentaire entre les ménages relativement plus pauvres et les ménages plus riches au sein de ces communautés. Par exemple, les ménages plus aisés représentent souvent moins de 20 % de la population rurale (contre environ 30 % pour les très pauvres), mais possèdent 50 % des terres cultivées, 65 % des ovins et des caprins et souvent plus de 75 % des bovins.¹⁸

De telles disparités socioéconomiques font le lit des relations d'exploitation et érodent les systèmes de solidarité traditionnels.¹⁹ **Elles indiquent également que tous les ménages d'une communauté rurale ne sont pas résilients sur un pied d'égalité, même s'ils sont soumis à des chocs et à des tensions similaires.** L'image suivante illustre le concept « d'équité » et en quoi il diffère de celui d'égalité.

Cependant, les communautés rurales ne sont pas des entités homogènes où tous les villageois, essentiellement des petits exploitants agricoles, se trouvent dans une situation relativement similaire.. Une telle perception négligerait des nuances importantes dans le tissu social des villages ruraux sahéliens.

Illustration 3 : Comprendre la différence entre l'égalité et l'équité



Source : Reproduit de l'Université de Greenwich et de l'Institut des ressources naturelles (2018).²⁰

Nombre de programmes agricoles ne traitent que de « l'égalité de traitement » dans leurs portefeuilles. Cela suppose que tous les membres de la communauté ont les mêmes possibilités de bénéficier des mêmes activités de soutien (sensibilisation, formation, aide matérielle). Il est beaucoup plus rare d'avoir des programmes de développement agricole qui abordent le principe de « l'équité » selon lequel chacun, en particulier les ménages qui ont beaucoup moins accès aux moyens de production, ou moins de capacité d'adaptation, et qui sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, bénéficient d'un soutien adapté à leurs besoins spécifiques. C'est ce que l'on peut appeler « l'action positive » ou « discrimination positive » pour aborder la question de l'équité. Dans le contexte sahélien, cela s'applique plus particulièrement aux femmes des ménages les plus vulnérables.

Un visiteur de passage dans une communauté rurale du Sahel pourrait facilement supposer que la plupart des ménages ont des moyens de subsistance et des avoirs similaires. Tout le monde vit dans des cases de terre recouvertes de toits en chaume. Seuls quelques concessions ont une toiture en tôle. Tout le monde est exploitant agricole. Tous les ménages de la communauté peuvent sembler également exposés aux effets du changement climatique. La réalité, cependant, est très différente. Le nombre des avoirs et la nature de la vulnérabilité des ménages ruraux au Sahel varient considérablement, et les femmes au sein des ménages sont plus vulnérables que les hommes. Aucune initiative de résilience ne peut être efficace si elle ne prend pas des mesures énergiques pour faire face à cette réalité de moyens de subsistance et de capacité différenciés pour faire face ou pour s'adapter aux stress et aux chocs.

« Le simple fait de déclarer que les communautés rurales dans leur ensemble sont pauvres masque d'importantes disparités en leur sein ainsi que des mécanismes d'exploitation qui sont profondément ancrés dans les économies des zones rurales ».

Peter Gubbels, Chef d'équipe AE+6.

Encadré 2

Les 4 « D » de la pauvreté²²

Une typologie utile souvent utilisée dans le domaine de l'étude de la pauvreté est celle des 4D de la pauvreté – c'est un phénomène qu'il vaut mieux comprendre à travers une **désagrégation** des données, une analyse de sa **durée** et de sa **dynamique** et qui exige une réponse **différenciée** en matière de politiques.

– **Désagrégé** : toutes les pauvretés ne sont pas identiques, en termes de gravité, de durée, de dimensions de la privation et d'occupations des personnes et en termes de catégories sociales (sexe, âge, statut socioéconomique).

– La **durée** est une dimension importante de la pauvreté. La plupart des personnes très pauvres le sont aussi chroniquement, mais il y a des personnes qui sont pauvres sur de longues périodes et qui ne sont pas très pauvres. La longue durée de la pauvreté chronique suggère qu'elle est structurelle.

– **Dynamique** : il faut comprendre pourquoi les gens basculent dans la pauvreté et en sortent pour comprendre pourquoi certains y sont piégés, en tenant compte de la pauvreté transitoire.

– Une réponse **différenciée** en matière de politiques est nécessaire pour s'attaquer aux différentes causes de la pauvreté chronique et de l'appauvrissement, et pour identifier et appuyer les facteurs qui permettent d'échapper à la pauvreté.²³

Le Centre de recherche sur la pauvreté chronique (CRPC) a entrepris des travaux importants pour comprendre la pauvreté. Lorsqu'il s'engage dans des efforts de promotion du développement rural, le CRPC appelle à prendre en compte les « 4D » de la pauvreté.²¹ (Encadré 2).

Il s'agit là d'une grille d'analyse précieuse pour orienter les interventions axées sur l'équité dans le contexte de l'agroécologie. Ce cadre théorique aide également à mieux comprendre la dynamique de la vulnérabilité car les membres des ménages les plus pauvres sont très susceptibles d'être parmi les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et d'être pris au piège de la pauvreté et de la faim.

Le piège de la pauvreté et de la faim

Lors de la conception du programme AE+6, Groundswell et ses partenaires du réseau ont examiné, du point de vue de la résilience, les mécanismes qui ont maintenu certaines familles de petits exploitants agricoles dans le piège de la faim, afin d'identifier des mesures complémentaires à l'agroécologie qui pourraient les aider à se libérer de ces mécanismes d'exploitation. L'illustration 4 ci-dessous décrit les ramifications complexes du piège pauvreté-faim dans un contexte rural africain.

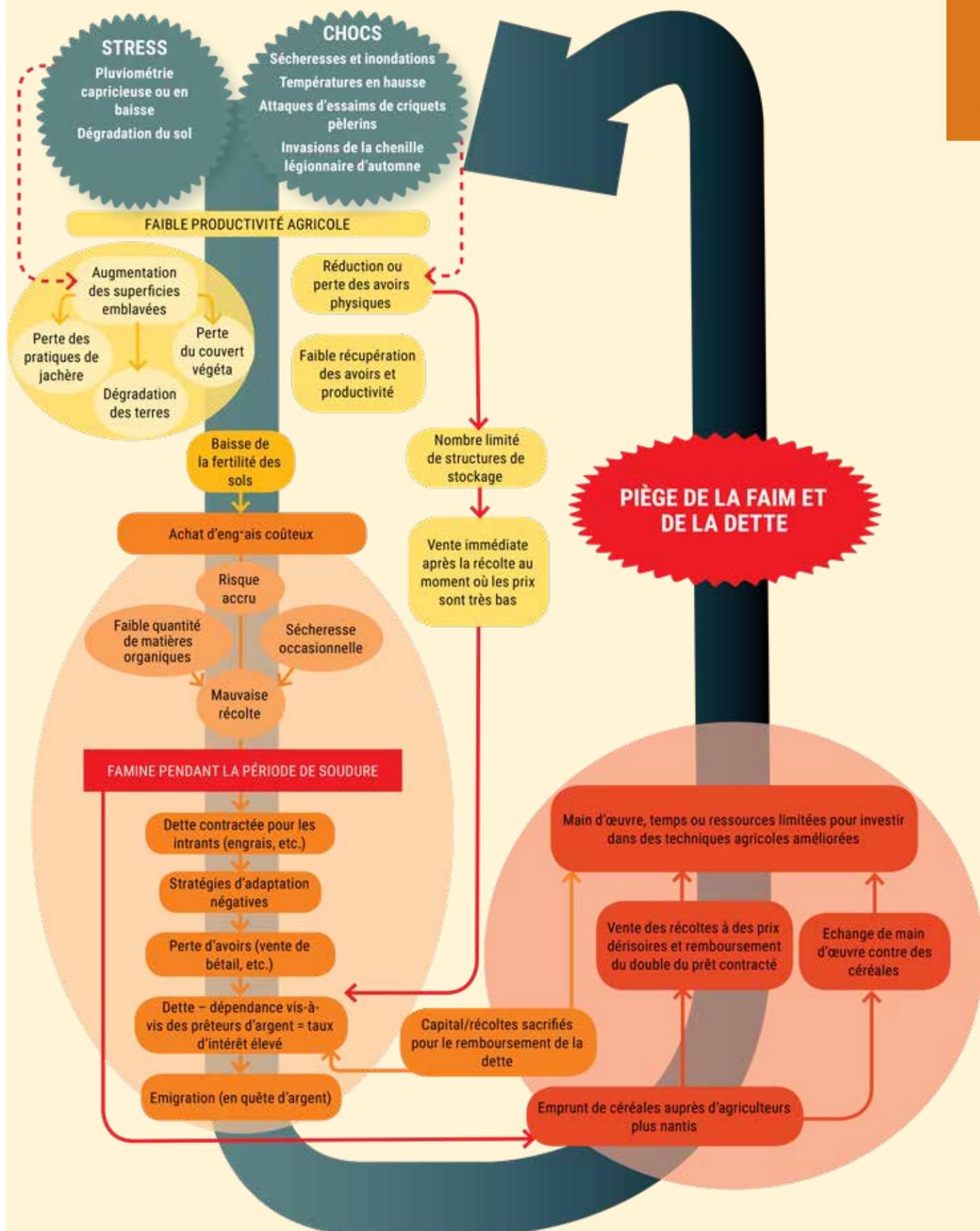
Ainsi que le montre cette illustration, la vulnérabilité des ménages pauvres est multiforme et complexe. D'une part, ils possèdent peu d'avoirs et ont un accès limité aux moyens de production. Cela signifie qu'ils sont moins susceptibles de produire un excédent pour le marché, et souvent même pas assez de nourriture pour satisfaire leurs propres besoins de consommation.

Les stress (précipitations irrégulières ou réduites et dégradation/diminution de la fertilité des sols) ajoutent à leur charge et contribuent à de faibles rendements. En conséquence, les exploitants agricoles augmentent la surface des terres cultivées pour compenser les rendements plus faibles. Cela accélère à son tour la perte de jachère et de couvert végétal, ce qui aggrave davantage la dégradation des terres. En plus de ces stress, les exploitants agricoles sont confrontés à des **chocs** de plus en plus violents et fréquents (tels que la sécheresse et les inondations), qui entraînent une perte d'avoirs (les animaux meurent ou sont vendus pour acheter de la nourriture et les semences conservées initialement pour la prochaine saison de semis sont consommées comme nourriture).

Pour faire face à la baisse de la fertilité, les agriculteurs qui peuvent se le permettre achètent des engrais chimiques. Cependant, les faibles niveaux de matières organiques dans le sol signifient que l'absorption et l'utilisation d'engrais chimiques sont sous-optimales. Même si des engrais coûteux améliorent les rendements, une sécheresse occasionnelle peut entraîner des mauvaises récoltes. Le recours à des intrants externes (c'est-à-dire, des engrais) pour faire face à la faible fertilité des sols augmente les risques pour les exploitants agricoles. Cela peut facilement les endetter.

L'effet cumulé des chocs et des stress conduit un nombre croissant de familles d'agriculteurs à souffrir de la faim pendant la période de soudure, avant que la prochaine récolte n'arrive. Cela oblige les exploitants agricoles les plus pauvres à emprunter des céréales à des collègues plus riches en échange de leur travail pour la préparation des terres ou le désherbage. Cela laisse moins de temps aux exploitants agricoles pauvres pour cultiver leurs propres champs ou, si la stratégie d'adaptation consistait à encourager un fils à migrer pour gagner de l'argent, cela signifierait une perte de main-d'œuvre.

Illustration 4 : Vulnérabilité des ménages sahéliens aux chocs



Après la récolte, les exploitants agricoles les plus vulnérables doivent rembourser leurs dettes en vendant une partie de leur récolte, au moment même où les prix sont au plus bas. Ils doivent souvent rembourser le double de ce qu'ils ont emprunté (c'est-à-dire, deux sacs de céréales pour chaque sac emprunté, soit environ 50 % d'intérêt).

En raison de la précarité de leurs moyens de subsistance, les exploitants agricoles vulnérables sont moins susceptibles d'obtenir les moyens financiers pour accéder aux ressources productives, car ils ne sont pas considérés comme solvables par les établissements de crédit ordinaires. En d'autres termes, les exploitants agricoles vulnérables, qui n'ont pas assez de nourriture pour survivre jusqu'à la prochaine récolte, doivent emprunter à nouveau en période de soudure auprès des prêteurs locaux, lorsque le prix des aliments est souvent le plus élevé. Cela les prive davantage de leur main-d'œuvre ou de leurs ressources pour investir dans des techniques agricoles améliorées. La spirale descendante se poursuit donc dans un piège de la faim et de la pauvreté.

1.2 Comment éviter le risque d'aggraver l'iniquité

Les praticiens du développement rural ont observé que lorsqu'ils adoptent une approche homogène dans le secteur agricole, ce sont souvent les ménages les plus aisés (non seulement ceux qui sont les plus riches, mais aussi ceux qui sont plus instruits et ouverts aux idées nouvelles) qui en tirent le plus d'avantages.²⁴ Ils constituent en quelque sorte un groupe avec lequel il est « plus facile » de travailler. Les pauvres sont souvent moins en mesure de participer ou de prendre le risque de s'engager dans l'expérimentation de nouvelles technologies.

Paradoxalement, les initiatives de résilience dans le secteur agricole peuvent donc avoir tendance à enraciner davantage l'iniquité, car les ménages les plus pauvres (et les plus vulnérables) ne sont souvent pas en mesure de participer pleinement en raison de leur situation. Il s'ensuit que les organisations qui cherchent à renforcer la résilience par le biais du développement agricole doivent s'attaquer systématiquement aux facteurs sous-jacents de l'iniquité et de l'exclusion sociale.

La plupart du temps, les organismes qui travaillent au renforcement de la résilience locale n'ont pas développé d'approches différenciées. Ils supposent souvent que tous les ménages d'une communauté rurale sont relativement homogènes. Il en résulte une approche homogène des interventions de développement agricole.

Cette tendance s'applique souvent aux praticiens de l'agroécologie. L'hypothèse selon laquelle les innovations « sans coût ou à faible coût », fondées sur la connaissance des processus agroécologiques, profiteront de manière inhérente à la fois aux ménages plus aisés et plus pauvres est fautive. Pour avoir un impact plus large sur la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, il est essentiel que les praticiens de l'agroécologie adaptent leur soutien aux besoins différenciés des ménages ruraux. Il est tout aussi important qu'ils prennent des dispositions pour déterminer la mesure dans laquelle les ménages pauvres en ressources en tirent effectivement profit.

Les interventions spécifiques conçues pour briser le piège de la pauvreté et pour « donner la parole aux sans-voix », pour reprendre l'expression de Sahel Eco, ont inclus les activités suivantes :

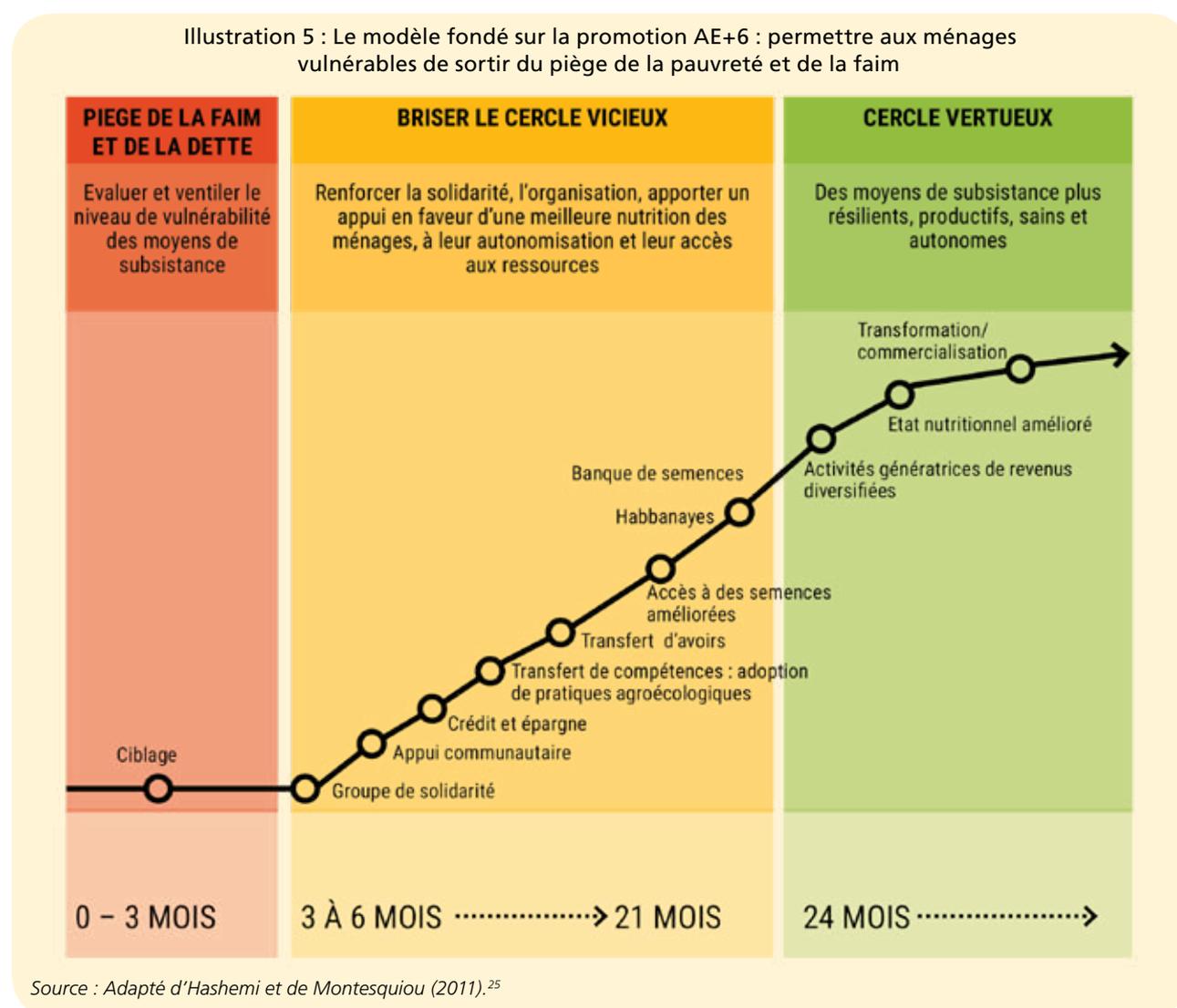
- mener des enquêtes participatives auprès des ménages et classer les ménages selon leur niveau de richesse afin d'en identifier les plus vulnérables ;
- développer des systèmes de « warrantage » (stockage collectif des céréales) ;
- établir des banques de semences ;
- fournir aux ménages les plus vulnérables des semences améliorées à cycle court ;
- promouvoir le don sélectif et par rotation du bétail gravide (ovins et caprins), connus localement sous le nom d'habbanayes ;
- mettre en place un fonds spécifique pour fournir régulièrement des subventions en espèces aux femmes des ménages les plus vulnérables.

« Le mouvement agroécologique lui-même n'a pas accordé suffisamment d'attention à cette question de l'équité et à la nécessité de cibler les activités en faveur des ultra-pauvres pour s'assurer que la question de la résilience soit au cœur des préoccupations. »

Peter Gubbels, Chef d'équipe AE+6.

Une adaptation du « modèle fondé sur la promotion » présenté dans l'illustration 5 ci-dessous montre les aspects du piège faim-pauvreté et comment ces interventions des équipes AE+6 ont servi de levier pour briser le cercle vicieux.

Celles-ci sont examinées plus en détail ci-dessous.



2. L'expérience AE+6 dans l'intégration de l'équité dans le travail agroécologique

L'approche globale du projet AE+6 pour intégrer les questions d'équité dans la conception et la planification des activités sur le terrain a consisté à faire en sorte que les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables participent pleinement à toutes les étapes du processus, de la conception à l'évaluation, en passant par l'exécution.

Encadré 3**Le défi relatif à la détermination du statut socioéconomique des ménages dans les communautés rurales sahéliennes**

La mesure de la richesse dans les zones rurales où l'économie n'est pas aussi monétisée que dans les zones urbaines peut être considérée comme un défi. Le domaine des études du développement souligne à quel point les distinctions fondées sur la classe sociale peut s'avérer hors de propos dans des contextes où, à l'instar des zones rurales du Sahel, la grande majorité de la population repose essentiellement sur les mêmes moyens de subsistance : l'agriculture de subsistance. L'expérience des équipes pays de l'initiative AE+6 a montré que pour surmonter ce défi, il était préférable d'utiliser une méthode très simple et efficace pour définir la richesse : demander aux villageois eux-mêmes quels critères définissent le mieux la richesse ou la pauvreté dans leur communauté (en gardant à l'esprit qu'ils peut y avoir des variantes d'un village à un autre). Une question générique à se poser serait donc : « Comment reconnaît-on les gens riches de votre village ? » La pauvreté peut être définie de la même manière.

La première mesure prise par les équipes AE+6 a été de classer tous les ménages selon leur niveau de richesse et de sécurité alimentaire au sein des communautés locales, au moyen d'enquêtes participatives auprès des ménages.

2.1 Outils pour classer les ménages par niveau de richesse et de pauvreté

Des recherches spécifiques axées sur la réduction de la pauvreté tendent à établir une distinction entre les plus pauvres, les chroniquement pauvres, « ou les vulnérables persistants ». ²⁶ Les interventions des partenaires nationaux du programme AE+6 n'ont pas désagrégé les niveaux de pauvreté dans une telle mesure. A l'instar, ils ont adapté l'outil de la « Méthode accélérée de recherche participative » (MARP) pour le « classement de la richesse des ménages ». Cela leur a permis de travailler avec les responsables communautaires pour identifier les plus pauvres, et peut-être aussi la plupart des pauvres chroniques. ²⁷ Ce processus de catégorisation a été géré avec soin et diplomatie, afin d'assurer l'exactitude des données et de prévenir les effets négatifs.

Étape 1 : Sensibiliser les équipes partenaires sur l'équité

Comme première étape dans la planification du renforcement de la résilience, l'équipe AE+6 a mené une campagne de sensibilisation dans les villages pilotes sur la question de l'équité et sur les outils pertinents pour l'évaluer. Groundswell a entrepris la formation des équipes AE+6 sur ce sujet lors de l'atelier de lancement en janvier 2016 au Mali.

Étape 2 : Utiliser la Méthode accélérée de recherche participative pour désagréger les ménages en fonction de leur niveau de richesse.

Les équipes de pays de l'AE+6 ont établi des processus de classement des richesses dans le cadre de la MARP, les dirigeants communautaires étant eux-mêmes les principaux acteurs. Les équipes AE+6 ont expliqué la nécessité d'identifier les plus vulnérables pour fournir un soutien spécialisé, dans le cadre d'un programme agroécologique plus large bénéficiant à la communauté dans son ensemble.

La sensibilisation à l'équité et à l'approche participative fut essentielle pour aider tous les membres de la communauté à comprendre pourquoi seuls certains ménages ont bénéficié d'un soutien subventionné direct. Ceci avait pour fin d'éviter toute jalousie et tout ressentiment potentiel à l'égard du programme.

Après avoir mené une mini-enquête pour recenser tous les ménages d'une communauté et avoir inscrit le nom de chaque chef de ménage sur des cartes, les informateurs clés, choisis par les chefs de village, ont défini des critères locaux de richesse, puis placé chaque carte de ménage dans l'une de plusieurs catégories de richesse, allant des groupes de ménages les plus aisés aux plus pauvres.

Dans la plupart des villages, dans les trois pays du Sahel, les informateurs clés ont identifié la quantité et la qualité des terres, la quantité de travail familial, le nombre de têtes d'animaux et la capacité d'autoproduire suffisamment de nourriture au cours des 12 derniers mois, comme critères clés sur lesquels les ménages devaient systématiquement être classés.

Au Burkina Faso, le niveau de sécurité alimentaire du ménage (c'est-à-dire dans quelle mesure le ménage a assez de nourriture pour survivre pendant la période de soudure, sans souffrir de la faim) était un critère clé. Le nombre de

volailles, de petits ruminants (moutons ou chèvres) ou de bovins était un autre critère important. Les ménages les plus riches avaient presque tous des troupeaux de bétail.²⁸ Les plus pauvres n'avaient souvent que de la volaille et peut-être quelques moutons ou chèvres.

Pour Sahel Eco au Mali, les types de logements dans lesquels vivent les ménages et les moyens de transport dont ils disposent ont également été cités comme critères.²⁹

Encadré 4

Une expérience pratique d'un processus communautaire de désagrégation de la pauvreté

1. Le processus a souvent commencé par une collaboration avec le village dans son ensemble, de sorte que tout le monde comprenne le processus. Sahel Eco, par exemple, a convoqué une assemblée villageoise ; d'autres partenaires du projet AE+6 ont trouvé plus pratique de mener ce processus avec une poignée d'informateurs clés (souvent le chef et le conseil des aînés). ANSD a confié le processus aux délégués des comités agroécologiques hautement représentatifs formés dans chaque village (voir le rapport sur l'intégration de la résilience dans la planification de la gouvernance locale).
2. L'assemblée villageoise ou certains informateurs clés ont défini les critères de richesse/pauvreté de manière participative, reflétant leur contexte spécifique et les perceptions locales. Ce processus a procuré à la communauté un sentiment d'appropriation plus fort tout au long du processus d'enquête auprès des ménages.
3. L'étape suivante a consisté à réaliser un exercice de cartographie participative des ménages avec des informateurs clés, à utiliser une « mini enquête » pour un recensement de l'ensemble du village, quartier par quartier, ménage par ménage. Les animateurs ont écrit le nom de chaque chef de ménage et un symbole pour leur quartier sur une petite carte.
4. Les animateurs ont demandé aux informateurs clés d'examiner tour à tour chaque carte de ménage et de la placer dans une pile de catégories de richesse différente, en commençant par deux catégories : a) les ménages les plus riches du village et b) les ménages les plus pauvres. Tout ménage n'appartenant pas à l'une de ces deux catégories a été défini comme « intermédiaire » (c'est-à-dire pas parmi les plus pauvres, mais pas parmi les plus riches).
5. Souvent, la catégorie « intermédiaire » est devenue beaucoup trop grande. Dans quel cas les animateurs ont demandé aux informateurs clés de classer tous ces ménages en deux nouvelles piles. La première consistait à identifier les ménages intermédiaires qui étaient « plus semblables aux pauvres ». La deuxième consistait à identifier les ménages intermédiaires qui étaient « plus semblables aux ménages mieux lotis ». Cette démarche a souvent généré 4 catégories socioéconomiques.
6. Les animateurs ont recoupé cette catégorisation de plusieurs façons. Par exemple, ils prenaient plusieurs des ménages « moyennement pauvres » et leur demandaient ce qui justifiait qu'ils soient plus proches des ménages les plus pauvres, et non dans la catégorie « moyennement mieux lotis ». De cette façon, les facilitateurs ont établi une fourchette quantitative pour chacun des principaux critères de richesse (terre, travail, animaux, sécurité alimentaire).
7. En utilisant ce processus, les informateurs clés de la communauté ont eux-mêmes identifié les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables et ont établi des critères vérifiables pour justifier la liste des bénéficiaires d'un soutien spécialisé.

Au Sénégal, l'engagement d'Agrecol auprès des communautés a également généré des critères de sécurité alimentaire (accès à la terre, au travail, aux animaux, au logement, etc.).³⁰ L'encadré 4 ci-dessous donne un aperçu de la manière dont l'enquête sur les ménages et le classement des quintiles de richesse qui s'ensuit se sont déroulés sur le terrain.

Ce processus a permis aux ménages du projet AE+6 d'acquérir des connaissances importantes sur la manière de cibler leurs activités de soutien. D'une manière générale, les équipes AE+6 ont mis en œuvre des activités de sensibilisation et de formation auprès de tous les ménages intéressés dans l'ensemble de la communauté.

Toutefois, l'ampleur de la participation des ménages les plus pauvres a fait l'objet d'un suivi et, le cas échéant, un soutien spécialisé n'a été fourni qu'à ces ménages.

ANSD a souligné qu'elle avait modifié son processus de suivi et évaluation afin d'utiliser cette approche pour évaluer les avantages socioéconomiques et les ventiler par ménage dans les communautés touchées.

Un autre outil utilisé par les équipes AE+6 pour compléter le classement de la richesse des ménages fut l'échelle d'accès déterminant l'insécurité alimentaire des ménages (HFIAS). Cette méthode a été mise au point par le Projet d'assistance technique en matière d'alimentation et de nutrition (FANTA) de la FAO. Cet outil, utilisé le plus souvent au plus fort de la période de soudure, permet de mesurer la prévalence de la faim dans les ménages en évaluant si un ménage donné a connu une insécurité alimentaire au cours des 30 derniers jours.

Parce que la sécurité alimentaire était un critère clé dans les perceptions des villageois pour évaluer les niveaux de richesse, les équipes d'AE+6 ont utilisé la HFIAS pour recouper les résultats des enquêtes de classement de richesse des ménages. La HFIAS a également été utilisé comme point d'entrée alternatif pour déterminer les niveaux d'équité au sein d'une communauté.

2.2 Activités visant à promouvoir l'équité

Pour les partenaires AE+6, l'approche globale de la promotion d'un développement équitable et inclusif consista à impliquer les populations dans la prise de décisions concernant les activités conçues à leur profit, à renforcer leur capacité à participer et à obtenir le soutien de la communauté au sens large (gouvernance locale), et à fournir un soutien adapté aux moyens de subsistance pour encourager l'adoption de l'agroécologie, mais aussi pour surmonter les mécanismes du piège de la dette alimentaire.

1. Améliorer la gouvernance locale au service de l'équité

Les partenaires AE+6 ont mis en place des « Comités agroécologiques » (CAE), composés de membres clés de la communauté locale (généralement des représentants de divers groupes d'intérêt potentiellement impliqués dans les activités agricoles). Ces comités ont joué un rôle clé dans la promotion de l'équité.

Tout d'abord, tous les membres des CAE ont convenu de siéger sur un pied d'égalité au sein de leur comité, malgré leur statut social dans le village.³¹ Des membres de la communauté avec des circonstances socioéconomiques différentes se sont réunis pour élaborer une stratégie sur la meilleure façon de promouvoir et de diffuser l'agroécologie, et de s'assurer que tous les ménages puissent en bénéficier. Ils ont *de facto* servi de « groupe de réflexion » du village, discutant de la façon d'aborder les questions communautaires liées aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire.

Deuxièmement, les CAE sont devenus un important véhicule organisationnel pour discuter davantage de la question de l'équité, la faire connaître et obtenir une entente sur des initiatives spécialisées visant à aider les plus vulnérables. Cette question est examinée plus en détail dans la note de capitalisation AE+6 axée sur la gouvernance locale.

2. Le système de warrantage (stockage commun des semences)

L'objectif principal du programme AE+6 était d'aider les petits exploitants agricoles à transformer progressivement leur système agricole grâce à des principes agroécologiques, augmentant ainsi la production, la résilience et la durabilité. Pourtant, des rendements plus élevés ne suffisent souvent pas, à eux seuls, à assurer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables.

Parce qu'ils ont si peu d'avoirs, les exploitants agricoles les plus pauvres sont preneurs de prix. Ils sont obligés de vendre leurs récoltes dès qu'elles sont collectées pour payer leurs dettes et faire face à des dépenses essentielles, au moment même où les prix sont les plus bas. Plus tard, comme leurs stocks de nourriture provenant de leur récolte sont presque épuisés, ces exploitants agricoles doivent emprunter de l'argent auprès des usuriers à des taux abusifs.



Un homme à côté de stocks de céréales dans une salle de warrantage nouvellement ouverte dans le village de Sanda (Mali).

Crédit : Sahel Eco

Au Burkina Faso, ANSD a signalé que les prêteurs locaux sont connus pour appliquer des taux d'intérêt allant jusqu'à 100 %. Souvent, ils exigent un remboursement en nature (c'est-à-dire, deux sacs de céréales pour chaque sac de céréales emprunté). Cela revient à « piller la récolte des agriculteurs ». ³² Des mesures spéciales de soutien ont été nécessaires pour aider les ménages agricoles les plus vulnérables à se sortir de ce piège de la dette alimentaire. Une stratégie clé utilisée par les équipes d'AE+6 pour y parvenir fut d'établir un « système de warrantage ». Ce système a le pouvoir de « briser le cycle insidieux des taux d'intérêt imposés par les usuriers ». ³³

Le warrantage est un type de système de crédit d'inventaire qui permet aux ménages pauvres d'obtenir un niveau de revenu beaucoup plus élevé (souvent le double), pour la partie de la récolte qu'ils souhaitent vendre. Il s'agit de permettre aux ménages pauvres de stocker la part de leur récolte qu'ils ont l'intention de vendre pour faire face à leurs dépenses urgentes.

Ces céréales entreposées servent de garantie (ou de nantissement) conservée dans une salle d'entrepôt collectif, gérée par un comité de gestion du warrantage (CGW). En fonction de la quantité de céréales stockée, les ménages participants ont obtenu une avance de fonds (souvent équivalente aux bas prix en vigueur à la fin de la récolte). Les agriculteurs participants ont utilisé cet argent pour subvenir à leurs besoins de base, pour payer les dépenses nécessaires à la migration ou pour mettre sur pied une activité génératrice de revenus.

Des mois plus tard, lorsque les prix des céréales de base ont commencé à augmenter, atteignant presque le double des bas prix immédiatement après la récolte, les CGW ont pris des dispositions pour vendre les céréales entreposées et ont payé à chacun des ménages participants le solde de leur argent (c'est-à-dire la vente des céréales entreposées, moins certains frais de stockage et moins le paiement anticipé effectué).

L'expérience de ANSD en matière de mise en place de systèmes de garantie dans 10 de ses villages de « recherche-action » est décrite dans l'encadré 5 ci-dessous.

Encadré 5

Comment mettre en place un système de warrantage dans un village rural – l'expérience de ANSD

1. Les CAE (voir la note de capitalisation sur le renforcement de la gouvernance locale pour de plus amples détails sur ces comités) identifient, en consultation avec la collectivité, un groupe d'agriculteurs qui servira de Comité de gestion du warrantage.
2. ANSD travaille en étroite collaboration avec ce comité afin de trouver un lieu d'entreposage approprié pour faciliter l'entreposage collectif des céréales. Parfois, le CGW loue un local de stockage vide, ou, dans certains cas, ils supervisent la construction d'une salle d'entreposage dédiée au système de warrantage.
3. Dans les cas où la communauté décide d'ériger une nouvelle installation d'entreposage, elle prend la responsabilité d'obtenir un site de construction, de prouver qu'elle en est propriétaire, de s'approvisionner en matériaux de construction nécessaires (sable, gravier et pierres) et de mobiliser la main-d'œuvre pour la construction de l'ouvrage de warrantage.
4. Les membres du CGW ouvrent un compte bancaire (auprès d'une banque commerciale ou d'une institution locale de crédit et d'épargne). Ce compte est requis pour recevoir les sommes nécessaires au fonds de roulement du programme de warrantage, et plus précisément, les paiements anticipés qui seront mis à la disposition des ménages participants. (Dans certains cas, ANSD, en tant qu'ONG de soutien, a fourni une partie du fonds de roulement. Le cas échéant, ANSD a signé un contrat de prêt avec le CGW, en veillant à ce que le sens intégral du contrat soit expliqué aux signataires).
5. Après l'ouverture du compte, ANSD convoque une assemblée villageoise pour la lecture publique des accords de prêt en présence des principales parties prenantes de la communauté (par exemple, le chef du village, les membres du CAE et les représentants du Comité villageois de développement). Une fois cette procédure effectuée, ANSD décaisse les fonds.
6. Le CGW signe à son tour des contrats individuels avec chaque ménage participant qui décide de stocker une partie de sa récolte dans l'entrepôt collectif. Une fois le contrat signé, ces familles apportent les céréales et reçoivent le paiement anticipé (jamais plus que la valeur marchande actuelle des céréales au moment du dépôt). Par exemple, si un agriculteur stocke 100 kg de récoltes d'une valeur de 10 000 francs CFA sur le marché, le CGW lui accorde un paiement anticipé (ou prêt) pouvant atteindre 8 000 francs CFA pour atténuer le risque que le prix des céréales baisse au lieu d'augmenter sur le marché après récolte.
7. Trois scénarios peuvent alors suivre :
 - i) à tout moment, l'agriculteur peut rembourser tout l'argent emprunté, puis récupérer ses céréales ;
 - ii) si l'agriculteur rembourse l'argent, il peut toujours décider de laisser ses céréales au magasin de warrantage et de le vendre lorsque les prix du marché sont plus élevés ;
 - iii) l'agriculteur ne rembourse pas l'argent emprunté, mais peut quand même avoir accès à ses propres céréales à un prix raisonnable, évitant ainsi d'avoir à emprunter auprès d'un prêteur.

Ce système de warrantage peut également procurer des avantages aux agriculteurs plus nantis qui pourraient aussi gagner plus en conservant leur récolte jusqu'à ce que les prix soient plus élevés.

Cependant, le système est conçu avant tout pour les ménages les plus pauvres, afin de les aider à sortir du piège de la dette et de la faim.

Le système de warrantage a permis de s'assurer que les agriculteurs qui produisent des céréales et d'autres cultures y aient accès dans leur propre village. Les cultures vivrières restent dans la communauté, tandis que les agriculteurs obtiennent les prix plus élevés du marché qui demeurent les mêmes plusieurs mois après la récolte, pour toutes les céréales qu'ils avaient l'intention de vendre après la récolte pour obtenir de l'argent pour les besoins familiaux. Ce système est devenu un facteur clé de la sécurité alimentaire dans la communauté.

Au Burkina, l'expérience de ANSD a montré que le système de warrantage s'est avéré une plateforme permettant d'établir des liens avec les organismes de micro-finance, qui peuvent fournir les fonds nécessaires pour étendre le système de warrantage dans l'avenir.

Consciente des risques post-récolte posés par les insectes, notamment pour le niébé³⁴, ANSD a également distribué des sacs de stockage à triple fond. Un organisme national de recherche agronomique en fait la promotion en tant que technologie améliorée pour prévenir les pertes post-récoltes.

3. Don de bétail gravide tournant

La stratégie de dons tournants d'animaux, basée sur la tradition de l'« habbanaye », prend ses racines chez les éleveurs peuls. Si un ménage peul perd une partie ou la plupart de ses animaux à cause de la sécheresse ou de la maladie, la tradition veut que les éleveurs les plus riches accordent des prêts, sous la forme de femelles gravides, pour leur permettre de reconstituer leurs moyens de subsistance grâce à la production animale.

Dans chaque pays, les équipes AE+6 ont adapté ce mécanisme traditionnel de solidarité pour fournir aux familles agricoles les plus pauvres des femelles gestantes d'ovins et de caprins ou volailles.

AE+6 a mis en œuvre cette stratégie pour promouvoir le principe d'équité afin d'identifier et de faire une « discrimination positive » au profit des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables.

Encadré 6

Témoignage : L'expérience de Rasmané Bikienga en matière de warrantage.

Rasmané Bikienga est un agriculteur de 40 ans originaire du village de Yassoumbaga, dans la commune de Bilanga (Burkina Faso). « J'ai stocké mes céréales en contrepartie d'un prêt de 100 000 FCFA que j'ai contracté pour acheter 5 moutons pour l'emboche. À la vente des moutons, j'ai réalisé un bénéfice de 50 000 F CFA et j'ai toujours le 5ème mouton que je n'ai pas vendu. Je pense que je peux faire un bénéfice de 10 000f CFA ». Rasmané est ravi parce que grâce au warrantage, il a réussi à payer les frais de scolarité de ses enfants. Il prévoit d'entreposer à nouveau sa récolte en warrantage au cours de la prochaine saison.



Une femme aux côtés de sa chèvre nouvellement acquise, Cercle de Tominian, Mali.

Crédit : Sahel Eco

Encadré 7**L'expérience d'Agrecol Afrique dans la mise en œuvre du don de bétail gravide tournant (habbanaye)**

1. La communauté sélectionne les bénéficiaires du don tournant des animaux de manière participative. Agrecol, conjointement avec les membres des comités de promotion de l'agroécologie (CPA), définit les critères de sélection pour l'attribution de ces animaux. Le CPA assume la responsabilité de la coordination de cette activité. Les critères impliquent généralement que les ménages : a) soient parmi les plus vulnérables de la communauté ; b) prouvent qu'ils disposent d'une main-d'œuvre dynamique pour assurer les soins appropriés aux animaux ; c) n'aient pas bénéficié du don d'animaux provenant d'autres projets.
2. Le CPA identifie les familles vulnérables éligibles dans chaque quartier du village, en tenant compte également de la représentation ethnique, en veillant à ce que les minorités ethniques en bénéficient également.
3. Le CPA, avec l'appui d'Agrecol, entame un dialogue avec les bénéficiaires identifiés, pour s'assurer que tout le monde comprenne bien le processus, les responsabilités et pour décider des types d'animaux que chaque ménage recevra (généralement des petits ruminants ou des volailles).
4. Un groupe de gestion représentatif (identifié par les membres du CPA) signe un accord avec Agrecol, précisant les termes du don tournant d'animaux, au nom de tous les bénéficiaires du village.
5. Les conditions de réception des animaux sont les suivantes : les animaux en gestation sont achetés et donnés aux bénéficiaires, qui s'engagent à leur tour à donner la progéniture de la première naissance à d'autres ménages éligibles.
6. Agrecol transfère les fonds pour que les animaux puissent être achetés. Les animaux sont généralement achetés sur les marchés locaux, avec le soutien du CPA et d'Agrecol.
7. Après le sevrage de la progéniture de la première naissance, le CPA identifie la prochaine vague de bénéficiaires à laquelle les jeunes femelles sont données.

4. Distribution de semences améliorées et multiplication des semences

Les dons sélectifs de semences améliorées (souvent à cycle court) ont aidé les familles paysannes vulnérables à améliorer leur production.

Pour les partenaires AE+6, le terme « semences améliorées » ne désigne pas nécessairement les semences certifiées (c'est-à-dire les semences qui sont officiellement enregistrées dans le catalogue national des semences). Idéalement, les partenaires d'AE+6 ont fourni des semences à l'appui d'activités agroécologiques provenant de variétés paysannes locales³⁵, dans l'optique que les familles paysannes bénéficiaires soient en mesure de recycler ces variétés de semences améliorées sur plusieurs saisons. Cela a exclu non seulement les semences génétiquement modifiées, mais aussi les semences hybrides. Ces deux types de semences sont connus pour créer une dépendance, car elles doivent être achetées chaque année.

Pour les semences améliorées, les équipes AE+6 ont identifié et promu des semences à cycle plus court pour aider les systèmes agricoles locaux à s'adapter aux précipitations irrégulières, et aussi pour diversifier les cultures.

Par exemple, Sahel Eco s'est procuré des semences à cycle court résistant à la sécheresse auprès de l'Union des agriculteurs du cercle de Tominian (UACT) et les a distribuées aux ménages vulnérables.

Les agriculteurs qui ont reçu lesdites semences ont apprécié de pouvoir obtenir une récolte précoce et de pouvoir en finir avec la période de soudure plusieurs semaines plus tôt que d'habitude.

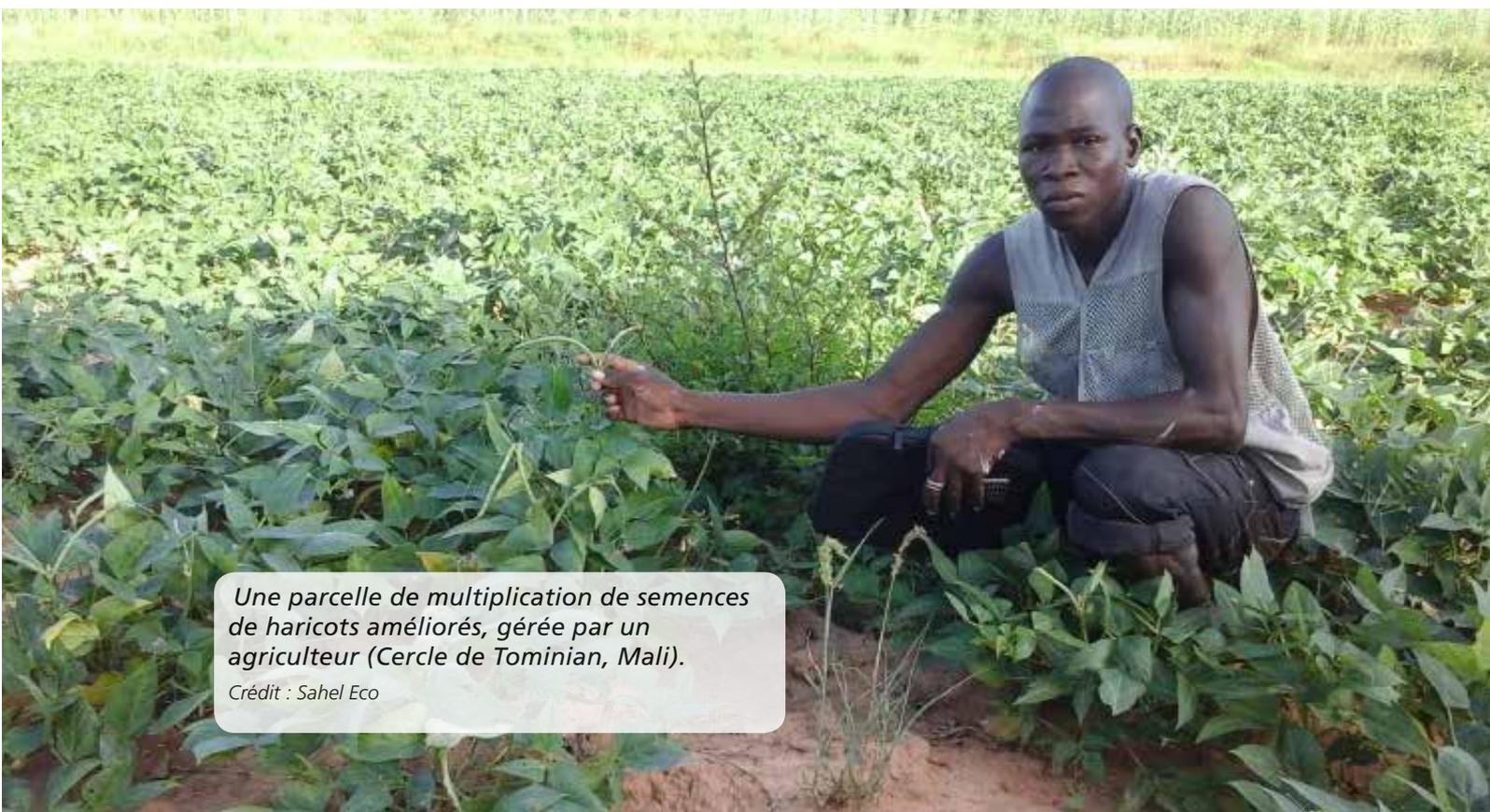
Les ONG partenaires d'AE+6 ont également soutenu des activités visant à permettre aux agriculteurs locaux de produire leurs propres semences, ce qui constitue une dimension critique du renforcement de la résilience locale.

Sur la base de ce don de semences améliorées, ANSD a par exemple créé une série de « banques de semences ». Ce système a consisté à donner des semences à un certain nombre de ménages vulnérables qui, au moment de la récolte, remboursent les semences données auprès d'une banque de semences du village local, afin que d'autres ménages puissent à leur tour recevoir des semences améliorées. Plus d'une centaine de ménages vulnérables dans les communes de Gayéri et de Bilanga au Burkina Faso ont bénéficié de l'initiative.

Sahel Eco a facilité la multiplication des semences dans les champs collectifs de 8 villages, sur une superficie totale de 8 hectares. Les agriculteurs ont reçu une formation *in situ* au moment de l'ensemencement. Ils ont également reçu une formation technique sur les variétés de semences améliorées adaptées au climat sahélien. Ceci a été fait lors d'une foire d'exposition de semences organisée conjointement avec l'UACT et la station de recherche de Cinzana. Les variétés de semences multipliées étaient le sésame et les haricots ; les champs communautaires ont produit 580 kg de semences de haricots (contre un approvisionnement initial de 170 kg) et 910 kg de semences de sésame (contre un approvisionnement initial de 240 kg). Une partie de cette production a servi à fournir des semences pour les champs collectifs pour les années suivantes et le reste a été donné aux ménages vulnérables.

5. Fonds de démarrage pour les ménages vulnérables

Dans le cadre de ses efforts pour soutenir les plus démunis des communautés, Sahel Eco a décidé d'expérimenter la mise en place d'un fonds en espèces pour aider les femmes des ménages vulnérables à lancer des activités génératrices de revenus. Quarante-cinq ménages vulnérables ont reçu une somme forfaitaire renouvelable de 25 000 FCFA (environ 45 USD) pour commencer à élever des animaux. Avec ce capital de départ, le ménage bénéficiaire achète une chèvre, une brebis ou des porcs qu'il élève pendant trois mois ; les animaux sont ensuite vendus et le ménage rembourse le capital de démarrage (avec un certain intérêt) pour permettre aux autres ménages d'accéder à ces fonds. Un comité a été mis sur pied pour s'occuper de la gestion de ce mécanisme de fonds de roulement. La mise à disposition d'un tel fonds de démarrage est saluée à sa juste valeur dans les communautés locales, car elles n'ont souvent pas la possibilité d'accéder au crédit, étant considérées comme « non-solvables » par les institutions financières traditionnelles.



Une parcelle de multiplication de semences de haricots améliorés, gérée par un agriculteur (Cercle de Tominian, Mali).

Crédit : Sahel Eco

6. Plaidoyer ciblant le leadership local

Un dernier levier important pour promouvoir l'équité a consisté à collaborer avec les dirigeants locaux pour améliorer les mécanismes de responsabilisation et encourager les dirigeants locaux à se fonder sur les valeurs locales pour devenir de véritables agents du changement.

L'expérience d'Agrecol à cet égard est convaincante. L'équipe AE+6 s'est engagée avec les communes rurales et les chefs de village à repenser les mécanismes traditionnels de solidarité. Les conseils municipaux ont été persuadés de soutenir les ménages agricoles les plus vulnérables en subventionnant les intrants (semences améliorées) et en facilitant l'accès à la terre. Ils ont engagé le dialogue avec les membres de la communauté afin de définir conjointement les meilleures mesures de soutien pour venir en aide aux plus vulnérables.

Agrecol a recommandé que les communes établissent un mécanisme local de tutorat entre les agriculteurs ; sous les auspices du maire, les agriculteurs mieux lotis ont été encouragés à encadrer et à soutenir un agriculteur vulnérable dans leur quartier. Ce modèle de tutorat en est encore à ses balbutiements. Agrecol a pour ambition de récompenser les meilleurs tuteurs par un certificat honorifique et des prix.

3. Défis

Les partenaires AE+6 ont indiqué que la courte durée de leurs initiatives de résilience était le principal obstacle à la réalisation du plein potentiel de l'approche AE+6. Toutefois, toutes les équipes AE+6 ont signalé que beaucoup de choses avaient été accomplies sur une courte période de 18 mois, ce qui indique dans la « validation de principe » que des améliorations significatives sont réalisables, avec une stratégie nuancée et efficace, même dans un court délai.

3.1 Défis liés aux cultures et aux mentalités

Le défi majeur auquel les équipes AE+6 ont été confrontées était de savoir comment aborder la question sensible de l'équité au sein des communautés.

« Les gens sont mal à l'aise avec la question de l'équité ; elle peut créer des tensions involontaires au sein d'une communauté, car nous apportons effectivement une formation supplémentaire et des avoir aux pauvres, ce qui peut être une cause de ressentiment de la part d'autres ménages qui sont sans doute mieux lotis et qui ne reçoivent pas ces avantages. Nous devons donc changer les attitudes des gens. Une mesure clé à cet égard est d'aider les pouvoirs publics, les organisations paysannes et les ONG locales à surmonter ces problèmes afin qu'ils puissent s'acquitter de leur mandat qui consiste à traiter tout le monde sur un pied d'égalité. »

Peter Gubbels, Chef d'équipe AE+6.

D'autre part, en tant qu'agents externes entreprenant un programme de développement communautaire plus large sur le terrain relativement « neutre » de l'agroécologie, les partenaires AE+6 ont eu une certaine marge de manœuvre pour promouvoir des interventions en faveur de l'équité. Les équipes AE+6 ont convenu que la meilleure façon de relever le défi était d'obtenir la compréhension et l'accord des communautés sur le besoin d'un soutien supplémentaire pour les plus vulnérables. Un équilibre prudent est nécessaire pour procéder à des enquêtes différenciant le statut socioéconomique des personnes au sein d'une communauté très unie, sans porter atteinte à la dignité des personnes identifiées comme étant parmi les plus pauvres.³⁶

3.2 Les défis inhérents aux stratégies mise en place au niveau villageois

Habbanaye :

Le principal défi identifié par les équipes AE+6 par rapport à l'habbanaye concernait les abris adéquats pour les animaux. Les bénéficiaires furent encouragés à garder leurs animaux nouvellement acquis dans une étable. L'un des avantages secondaires qui en découle concerne le fumier qui peut ainsi être ramassé pour faire du compost. Or la principale raison de cette stabulation est de prévenir les maladies, la perte ou le vol des bêtes. Lorsqu'ils sont stabulés, les animaux ont aussi tendance à avoir des portées plus rapprochées.

Traditionnellement, cependant, les ovins et les caprins du Sahel ne sont pas stabulés pendant la journée. Le gens ont plutôt pour habitude de permettre aux animaux d'errer dans les champs pour manger les tiges et les feuilles comme fourrage après la récolte. Pour les ménages les plus pauvres, il fut souvent difficile d'obtenir suffisamment de fourrage pour nourrir leurs moutons et leurs chèvres pendant la saison sèche.

L'obtention de services vétérinaires dans les régions relativement éloignées du programme a constitué un autre défi de taille. Pour remédier à cette situation, les équipes AE+6 ont encouragé les agriculteurs participants dans les collectivités à l'étude à mettre en commun leurs ressources pour couvrir les frais de transport et les honoraires d'un vétérinaire.

Avec le temps, les partenaires AE+6 envisagent de mettre en place des cours de formation ethno-vétérinaires, ciblant les femmes en général, afin d'acquérir des connaissances de base pour garder leur bétail en bonne santé.

D'un point de vue agroécologique, l'avantage d'une approche de « pâturage gratuit » pendant une grande partie de la journée est que les animaux sont capables d'adopter leur comportement naturel et de rechercher naturellement la nourriture dont ils ont besoin pour leurs propriétés médicinales.

Warrantage :

L'activité du programme de warrantage a eu l'une des répercussions les plus importantes sur l'équité. Parmi les principales limites, on peut mentionner le coût de la recherche d'installations d'entreposage convenables pour les céréales et l'établissement d'un fonds de roulement initial. Le succès dépend aussi de la capacité du comité de gestion à assurer une gestion et une tenue de dossiers efficaces.

4. Résultats et impacts des activités AE+6

4.1 Situation de référence : comment les équipes pays AE+6 traitaient-elles l'équité auparavant ?

L'expérience des partenaires de projet de Groundswell en matière d'intégration de l'équité dans leurs activités agricoles avant AE+6 a été très variable.

Dans ses programmes agricoles antérieurs, ANSD a souvent eu recours à des outils participatifs pour permettre aux hommes et aux femmes d'exprimer leurs points de vue séparément, afin qu'ils puissent s'exprimer librement. ANSD connaissait bien la ventilation des groupes par sexe. Avec le programme AE+6, l'équipe de ANSD a affiné son approche de l'équité en introduisant des objectifs et indicateurs d'équité ainsi que des stratégies spécifiques ciblant les ménages les plus vulnérables. Cela a aidé ANSD à analyser les données d'impact du point de vue de l'équité. Cela n'avait jamais été fait auparavant. ANSD a désormais adopté une méthodologie systématique pour classer les ménages par richesse dans tous les villages de ses zones de programme et pour suivre la participation et les avantages pour chaque catégorie.³⁷

Au Sénégal, les activités d'appui d'Agrecol Afrique ont historiquement ciblé les ménages les plus pauvres. Pour ce faire, l'ONG s'appuyait sur les données recueillies par les administrations locales dans le cadre des programmes de protection sociale. Cependant, Agrecol n'avait pas développé sa propre base de données sur les ménages les plus vulnérables. Agrecol ne faisait pas non plus de distinction entre les besoins des différentes catégories de ménages en fonction de leur niveau de richesse.

Dans le cadre du programme AE+6, l'équipe d'Agrecol a mis au point un système de classement permettant d'identifier le quintile des 60 % les plus pauvres, le quintile des 25 % les plus pauvres (« moyens ») et le quintile des 10-15 % « les plus s ». Dans ce système, c'est la communauté elle-même qui classe les ménages dans ces catégories. Agrecol s'est appuyée pour ce faire sur un « comité d'anciens sages ». Aujourd'hui, l'objectif d'Agrecol est de s'assurer que chacun de ses programmes au Sénégal inclut au moins 20 % des ménages les plus pauvres.³⁸

4.2 Les avantages économiques annoncés de ces activités villageoises

En général, les équipes AE+6 indiquent que la combinaison de diverses activités axées sur les actions a réussi à générer des avantages économiques importants, mais aussi des « éviter les pertes ». Dans le contexte du Sahel rural, étant donnée l'omniprésence de la spirale descendante qui plonge de nombreux ménages vulnérables dans le piège de la dette alimentaire, un moyen essentiel de promouvoir l'équité est d'aider à éviter les pertes d'avoirs dues à des mécanismes négatifs de survie. À cet égard, les équipes AE+6 ont fortement estimé que les ménages les plus vulnérables :

- évitaient les taux d'intérêt frisant l'exploitation proposés par les prêteurs d'argent locaux en raison du warrantage et du capital obtenu auprès des groupes d'épargne et de crédit des femmes ;
- économisaient leurs revenus grâce au système de warrantage qui permet d'éviter de devoir vendre les produits agricoles à bas prix juste après la récolte ;
- évitaient d'avoir à vendre des animaux et d'autres biens à vil prix pour répondre aux besoins alimentaires ;
- n'ont pas eu à acheter autant de nourriture pendant la période de soudure, à des prix très élevés parce que leur production alimentaire globale a augmenté, et parce que la première récolte a eu lieu plus tôt, grâce à des semences améliorées à cycle court, ce qui a raccourci la période de soudure.

4.3 Inverser les pratiques inéquitables

Grâce à un appui et une assistance matériels sur mesure dans les villages, les équipes AE+6 ont ciblé les ménages et les femmes les plus vulnérables. Cette discrimination positive des partenaires AE+6 a permis d'inverser la tendance (prévalant au sein de nombreux programmes agricoles) selon laquelle les agriculteurs les mieux lotis avaient tendance à bénéficier le plus des semences améliorées, de l'assistance matérielle, des formations techniques et du soutien de suivi.

Les activités axées spécifiquement sur les femmes et les ménages les plus vulnérables ont contribué à « équilibrer » l'impact de l'agroécologie dans toutes les catégories de richesse. Elles ont permis de faire en sorte que les ménages les mieux placés pour récolter les bénéfices du développement ne soient pas les seuls bénéficiaires.³⁹ Au contraire, les ménages les plus pauvres qui sont souvent marginalisés ont également bénéficié de l'aide du programme AE+6.

4.4 La résurgence de la solidarité intra et intercommunautaire

L'affaiblissement des mécanismes traditionnels de solidarité constitue une menace sérieuse pour la résilience locale au Sahel. Avec une cohésion sociale réduite, les ménages vulnérables ne peuvent pas compter autant sur l'aide sociale locale lorsqu'ils sont touchés par des chocs et des stress, y compris le changement climatique.

Toutes les équipes du réseau AE+6 de Groundswell ont signalé que le travail d'intégration de l'équité dans la conception et la mise en œuvre de l'agroécologie avait contribué à renforcer les mécanismes communautaires en faveur de la solidarité.

Les équipes AE+6 ont été témoins d'une plus grande sensibilisation de la communauté aux questions d'équité sociale et d'égalité hommes-femmes, et ont fait état d'un avis favorable à la prise des mesures pour traiter ces questions.

Ces affirmations sont difficiles à valider de façon systématique et rigoureuse sans études spécialisées. On ne sait pas non plus si cette tendance se maintiendra après une période d'intervention aussi courte.

Cependant, les observations des équipes AE+6 et la collecte d'anecdotes inspirantes fournissent des preuves émergentes des effets initiaux. Ces données suggèrent qu'il est possible de renforcer la solidarité communautaire dans le cadre d'une capacité d'adaptation renforcée permettant d'améliorer la résilience, en particulier avec des initiatives de résilience de plus long terme.

*Les exemples les plus convaincants
de solidarité dont ont été témoins
les équipes AE+6 ont été observés
entre les groupes de femmes.*

Solidarité intercommunautaire

Le renforcement de la solidarité et des liens entre les communautés voisines semble apparaître comme une autre manifestation du changement social. ANSD attribue ce renforcement des relations intercommunautaires à l'approche de « formation en cascade » qu'elle a utilisée pour sensibiliser les communautés aux questions de gouvernance. Grâce à ces formations, les animateurs ont aidé les villageois à comprendre comment les ressources environnementales sont mieux conservées du fait de la coopération entre les communautés, afin d'éviter les « fuites » de pratiques négatives de gestion des ressources naturelles. Par exemple, si une communauté est formée et commence à promouvoir la régénération naturelle assistée (pour régénérer les densités d'arbres sur le territoire du village), il est essentiel que les gens des villages voisins ne viennent pas couper ou brûler les arbres ainsi protégés.

Cela montre la mesure dans laquelle **l'approche agroécologique du programme AE+6 repose sur le fait d'amener les communautés à considérer les écosystèmes à l'échelle du paysage**, et à interpréter le développement dans une perspective de gouvernance locale territoriale, plutôt que dans une perspective individuelle reposant sur les ménages.

Les équipes AE+6 ont observé que le fait de réunir des représentants des villages voisins pour discuter et aborder des problèmes communs a permis d'accroître la solidarité intercommunautaire.

Solidarité intracommunautaire

L'une des activités initiées par les équipes AE+6 a concerné l'organisation de concours sur les meilleures pratiques (c'est-à-dire le meilleur agriculteur agroécologique, le meilleur praticien de l'agroforesterie, et les communautés ayant le plus progressé dans la promotion de l'agroécologie, etc.) Ces concours locaux n'ont pas seulement sensibilisé à l'agroécologie. Elles ont également eu pour effet secondaire de favoriser de plus grandes interactions sociales entre les membres des communautés. Les gagnants étaient fiers d'être reconnus au sein de leur communauté, et les communautés les plus prospères étaient fières de la reconnaissance publique de leurs actions.

Les exemples les plus convaincants de solidarité dont ont été témoins les équipes AE+6 ont été observés entre les groupes de femmes. Les équipes AE+6 ont documenté de nombreux cas de bénévolat émanant de groupes d'épargne et de crédit de femmes pour guider les femmes intéressées des communautés voisines à se familiariser avec leur expérience, en particulier le processus et les fonctions organisationnelles, et à appliquer ces connaissances au sein de leur communauté. La création de groupes d'épargne et de crédit pour les femmes a eu un impact positif majeur sur la dynamique des relations entre les femmes. Une femme chef de file soutenue par Agrecol Afrique au Sénégal déclare : « *Auparavant on se connaissait sans toutefois se fréquenter ; les femmes restaient à la maison. Mais avec l'EPC (groupes d'épargne et de crédit), les femmes se réunissent maintenant toutes les semaines. Elles partagent beaucoup plus leurs expériences* ».

De tels témoignages donnent des preuves anecdotiques des changements sociologiques émergents dans les communautés et qui sont sources de résilience. Ce renouveau de la solidarité au sein d'une communauté donnée est illustré dans l'encadré 8.⁴⁰

Encadré 8**Un récit passionnant sur la façon dont l'iniquité a été surmontée dans un village sénégalais**

Un homme s'était récemment installé dans le village de Gouye Madiboury dans la région de Kaffrine (Sénégal). Comme il n'était pas originaire de ce village, on lui a accordé une petite parcelle de terre marginale pour l'agriculture. Cela l'a amené à ne récolter qu'une maigre quantité de produits. Sa situation a été exacerbée par un abus de pouvoir habituel que l'on rencontre dans les villages ruraux, où les prêteurs exigent des taux d'intérêt énormes pour l'argent ou les biens prêtés aux personnes dans des situations désespérées. Dans le cas présent, un marchand de semences local avait prêté 120 kg de semences d'arachide à cet homme. En guise de remboursement, cet homme devait lui donner 800 kg de sa récolte d'arachides quelques mois plus tard.

Agrecol a sensibilisé le chef de village à ces pratiques d'exploitation dans le contexte des objectifs de résilience du programme AE+6. Il a consenti un effort considérable pour lui allouer une plus grande et meilleure parcelle de terre sur laquelle il pourrait cultiver. De plus, l'équipe AE+6 d'Agrecol a délibérément fait de cet homme et de sa famille un bénéficiaire prioritaire. Il a été l'un des destinataires des semences améliorées distribuées par Agrecol. Il a également bénéficié de l'activité d'élevage en recevant une trentaine de poussins.

Les deux épouses de cet homme sont devenues membres du programme d'épargne et de crédit des femmes lancé dans le village. Il a également participé à l'initiative collective de jardinage en saison sèche et a reçu un soutien technique continu.

En permettant à cet homme et aux membres de sa famille de prendre part à des activités communautaires, « axées sur l'équité » (par opposition au modèle normal d'exclusion), Agrecol a créé un véritable tournant dans la vie de cet homme. Agrecol l'a par la suite désigné comme point focal principal pour aider à la gestion de ces initiatives dans le village. Cela a accru l'interaction sociale entre cet homme et de nombreux membres de la communauté dans le cadre de l'effort plus large de promotion de l'agroécologie.

Cette histoire illustre comment un soutien différencié et spécial ciblant les plus vulnérables peut aider les ménages à échapper au piège de la dette alimentaire et à surmonter les mécanismes qui favorisent les iniquités sociales.

Comme le dit Moustapha Gning, le Chef du programme Agrecol, « cet homme, qui était si pauvre, a réussi à se sortir de la pauvreté (grâce à ces mesures); est non seulement devenu un exemple vivant pour les autres, mais aussi un grand défenseur de l'équité ».

4.5 Aperçu des résultats obtenus par des partenaires de Groundswell dans chaque pays

L'indicateur clé utilisé par le programme AE+6 en vue de déterminer si les activités du programme garantissaient une plus grande équité est le nombre d'hommes et de femmes issus des ménages les plus pauvres qui (dans les villages pilotes) ont participé à la conception et à la prise de décisions concernant des activités axées sur la résilience et adaptées à leurs besoins.

ANSD :

- a organisé plusieurs séances de sensibilisation sur la question de l'équité au profit de 3 500 personnes de dix villages. Un accord sur la nécessité d'intégrer une forte dimension d'équité dans le déploiement des activités AE+6 en a découlé. Cet accord s'est reflété dans les décisions prises par les organismes communautaires responsables de la gestion et de la coordination des programmes AE+6 ;
- a créé des banques de semences au profit de plus d'une centaine de ménages vulnérables dans les communes de Gayéri et Bilanga, ce qui a permis d'améliorer les rendements, d'augmenter les revenus et d'accélérer les récoltes par la vente ou la distribution de variétés améliorées ;
- a permis aux ménages les plus pauvres d'acquérir et de cultiver quinze hectares de terre ;
- a mis en place trois systèmes de warrantage pour trois villages de la commune de Bilanga.

ANSD prévoit de généraliser la pratique du warrantage dans tous les villages où l'organisation intervient, à commencer par les dix villages pilotes de recherche-action du programme AE+6. À ce jour, seuls trois villages (Yassoumbaga, Moaka et Tindané) ont accumulé des stocks alimentaires d'environ six tonnes de céréales et quatorze tonnes d'arachides. Près de 50 ménages ont reçu plus de 3 600 USD sous forme d'avances sur la base de leurs stocks de céréales pour lancer des activités génératrices de revenus (petit commerce, embouche, transformation de la viande, etc.).

Sahel Eco :

- a permis 4 242 personnes, dont 2 163 femmes, de participer à des activités de warrantage ;
- a distribué des animaux à 42 femmes (sur un total de 45 bénéficiaires) dans le cadre du don d'animaux tournant ;
- a mis en place un fonds de roulement au profit de 45 ménages – dont 42 femmes parmi les bénéficiaires directs – pour le démarrage d'activités d'élevage d'animaux ;
- a fourni à 140 ménages vulnérables des variétés de semences améliorées de maïs, de sorgho, d'arachide et de riz pluvial ;
- a organisé une foire aux semences améliorées, dont l'objectif était de faire connaître ces semences et d'élargir leur utilisation, notamment par le biais des champs de multiplication des semences.

Agrecol Afrique :

- a établi trois PCA dans trois communes pour superviser, appuyer et surveiller les activités axées sur l'équité ;
- a mis en place 21 caisses d'épargne et de crédit solidaires (dénomination locale des groupes d'épargne et de crédit à Kaffrine) regroupant un total de 478 femmes ;
- a veillé à ce que les femmes vulnérables deviennent membres et fassent partie du leadership au sein de ces 21 caisses solidaires ;
- a encouragé 39 initiatives communautaires entreprises avec les fonds générés par l'épargne et les intérêts générés par ces caisses solidaires, se concentrant essentiellement sur l'achat en gros de semences ;
- a encouragé 362 « crédits de solidarité » accordés aux membres pour répondre aux besoins médicaux et alimentaires des ménages et pour payer la scolarité des enfants ;
- a fourni des intrants agricoles subventionnés à 478 femmes issues de ménages vulnérables ;
- a permis à 300 personnes (dont 240 femmes) de participer à des activités de warrantage ;
- a formé et encadré dix ménages très vulnérables pour qu'ils adoptent des initiatives agroécologiques.

5. Enseignements tirés des meilleures pratiques

5.1 Facteurs qui ont favorisé l'intégration de l'équité dans les activités du projet

Pour le bénéfice des les praticiens du développement agricole engagés auprès des communautés rurales du Sahel, l'initiative du programme AE+6 dans les trois pays a identifié les « facteurs de succès » suivants pour intégrer une forte dimension d'équité, qui est essentielle pour renforcer la résilience.

Facteur clé de succès n°1 : Sensibiliser la base pour obtenir son adhésion à la promotion de l'équité par l'agroécologie

L'un des principaux facteurs contribuant au succès de l'intégration de l'équité dans l'approche agroécologique a été de faciliter un processus préparatoire avancé et solide. Les équipes AE+6 ont ainsi obtenu des accords éclairés de la communauté pour inclure dans le programme élargi de résilience agroécologique pour l'ensemble du village, un soutien spécialisé adapté aux besoins spécifiques des ménages pauvres en ressources, en particulier les agricultrices.

Les équipes AE+6 y sont parvenu d'abord en collaborant avec les dirigeants locaux (chefs de village, chefs religieux, représentants des pouvoirs publics locaux) et ensuite en organisant des assemblées villageoises. De cette façon, la communauté dans son ensemble est parvenue à un consensus et a convenu que certains ménages recevraient un soutien et un mentorat spécialisés, une aide matérielle telle que des outils et des semences, tandis que d'autres ménages mieux nantis n'en recevraient pas.

Ce processus de communication et de consultation à grande échelle a permis d'éviter une situation de malentendu, de ressentiment et de jalousie qui aurait pu miner l'effort de résilience, sinon entraîner son échec dans la communauté.

Facteur clé de succès n°2 : Garantir une participation réelle

Les équipes du programme AE+6 ont constaté qu'intégrer une participation importante et une consultation inclusive dans la conception et la planification de leurs activités, en particulier pour les questions sensibles liées à l'équité et au genre, étaient essentiels au succès de leur travail. Un cadre largement utilisé dans le secteur agricole, qui a contribué à éclairer ce processus, a été élaboré par Jules Pretty.⁴¹ Il a défini une typologie des perceptions des ONG quant à la participation de la base, qui peut être résumée de la manière suivante, selon un continuum allant du plus faible au plus fort :

1. L'ONG agit de manière autonome sans consulter les bénéficiaires de l'intervention ;
2. L'ONG informe les bénéficiaires de l'intervention sans leur demander leur avis ;
3. L'ONG consulte les bénéficiaires de l'intervention sans vraiment prendre en compte leurs contributions ;
4. L'ONG consulte les bénéficiaires de l'intervention tout en tenant compte de leurs contributions ;
5. L'ONG s'associe aux bénéficiaires de l'intervention afin de résoudre le problème ;
6. L'ONG cède la responsabilité de prendre les décisions appropriées aux bénéficiaires de l'intervention.

Dans les histoires partagées à travers cette note de capitalisation, il est évident que les équipes AE+6 du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal ont agi aux niveaux 5 et 6 en partageant la responsabilité de la conception et de la mise en œuvre avec les communautés touchées. La clé du succès a résidé dans la participation de la communauté elle-même, qui a la responsabilité de déterminer qui bénéficiera des activités axées sur l'équité. Par exemple, les équipes AE+6 ont confié à la communauté elle-même la tâche d'effectuer un recensement des ménages et de classer chaque ménage par niveau de richesse, en ne fournissant que des conseils et un appui.

Facteur clé de succès n°3 : Soutenir les processus participatifs par lesquels les communautés peuvent ventiler les niveaux de richesse en leur sein.

La ventilation⁴² des ménages ruraux par niveau de richesse a été essentielle pour élaborer des interventions pertinentes et différencier l'aide afin de répondre aux besoins de subsistance spécifiques de chaque catégorie socioéconomique dans une communauté donnée.

Les processus participatifs, dans lesquels la communauté a déterminé les critères d'évaluation du niveau de richesse relatif des ménages, ont montré que les approches fondées sur les avoirs se sont révélées les plus efficaces pour identifier les ménages les plus pauvres, notamment ceux en situation de pauvreté chronique.⁴³

Un facteur connexe était d'évaluer les dynamiques quant à la manière dont les ménages sont tombés dans le piège de la pauvreté alimentaire. En effet, pour l'agroécologie, fondement de la résilience, un objectif stratégique crucial est de permettre aux ménages les plus vulnérables de sortir de la spirale vicieuse de la pauvreté qui les piège.

C'est quelque chose qu'une communauté peut être habilitée à faire en s'engageant dans une approche ERP facilitée par un organisme extérieur. Cette approche peut favoriser l'émergence de leaders communautaires en tant que champions et défenseurs de l'équité, apaisant tout mécontentement ou ressentiment possible, ou à tout le moins, aidant à désarmer l'opposition active.

Facteur clé de succès n°4 : Améliorer la gouvernance locale et la cohésion sociale en appui à l'équité

Les équipes AE+6 ont constaté que l'établissement de CAE inclusives et représentatives en tant que plateformes de gouvernance pour le village était un facteur clé de succès. Une partie du mandat principal des CAE était de concevoir des stratégies de résilience (en accord avec les plans de développement local) et de les promouvoir et de les diffuser dans leurs communautés. Les CAE comprennent généralement des représentants de tous les groupes et secteurs d'activité clés du village, y compris les femmes. Cela a donné aux membres de la communauté de différentes situations socioéconomiques l'occasion de se rencontrer régulièrement et de discuter de questions d'intérêt commun. En effet, les CAE ont joué le rôle de plateforme locale au sein de leur village pour concevoir, examiner et superviser les activités de développement, et aborder des questions telles que l'équité.

La collaboration avec les municipalités locales et les chefs et chefs de village pour déclencher une réflexion sur les mécanismes traditionnels de solidarité a souvent eu un impact positif. S'ils sont persuadés de l'importance de la résilience et de l'équité, les conseils municipaux peuvent apporter un soutien aux ménages les plus vulnérables dans le cadre de leurs propres activités, en leur fournissant un encadrement et un soutien subventionné, et catalyser les initiatives locales de tutorat.

Facteur clé de succès n°5 : Promouvoir des initiatives d'équité et de résilience fondées sur des valeurs locales qui soutiennent la solidarité

Les stratégies de résilience fondées sur l'agroécologie et les systèmes de valeurs autochtones peuvent faciliter la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités dans une optique d'équité. Cela peut contribuer à faire en sorte que les initiatives communautaires et l'aide extérieure allouent un pourcentage de l'aide spécifiquement aux ménages vulnérables, comme le montre le tableau 1 ci-dessous.⁴⁴

Tableau 1. Exemples d'activités que les projets agroécologiques peuvent développer en mettant l'accent sur l'équité

Exemple d'activité	Point de vue de vulnérabilité	Nature du soutien
Mise en place d'un groupe de crédit et d'épargne pour les femmes	Avantage exclusif pour les femmes	Appui consultatif pour la mise en place des groupes – modalités opérationnelles laissées à la discrétion du groupe
Création de banques de semences locales	Agriculteurs vulnérables/pauvres ou femmes seulement	Assistance matérielle des stocks de semences – Tutorat sur la production de semences
Aide matérielle en semences améliorées	Agriculteurs vulnérables/pauvres ou femmes seulement	Assistance matérielle et tutorat
Octroi rotatif de bétail gravide	Agriculteurs vulnérables/pauvres ou femmes seulement	Assistance matérielle et tutorat
Mise en place de systèmes de warrantage (stockage collectif de céréales)	La communauté dans son ensemble – se protège des usuriers	Don de matériaux de construction pour la construction de la salle de stockage (dans les cas où aucun bâtiment vacant n'est disponible) et allocation de capital de démarrage

Facteur clé de succès n°6 : Partager et diffuser les expériences et les enseignements tirés

L'approche consistant à combiner la mise en œuvre d'activités pilote d'équité dans un nombre limité de villages de « recherche-action » tout en généralisant des pratiques agroécologiques éprouvées dans de nombreux villages s'est avérée efficace dans les trois zones du programme. Elle a suscité un soutien enthousiaste en faveur de la « résilience » dans de nombreux villages et a créé de la crédibilité. Cela a contribué à l'accueil positif réservé à la « deuxième vague » plus complexe d'activités axées sur l'équité et la résilience sensible au genre.

Les équipes du programme AE+6 ont appris que la diffusion des expériences et des enseignements tirés peut se faire par différents moyens et médias, y compris les émissions de radio communautaire ou la réalisation de courts documentaires. Les moyens traditionnels d'atteindre les communautés rurales éloignées ont également compris la mise en scène de pièces de théâtre ou l'organisation de caravanes itinérantes, où le public cible (en l'occurrence les dirigeants villageois) a eu l'occasion d'apprendre et d'observer directement les succès et les défis de l'élaboration de stratégies de résilience en milieu rural.

Facteur clé de succès n°7 : Prévoir la viabilité à long terme des interventions

L'un des principaux enseignements à tirer est la promotion de l'adhésion locale et d'une véritable participation. Cela contribue à soutenir l'impact des initiatives de résilience à long terme. L'objectif est de faire en sorte que les nouvelles pratiques et façons de travailler en faveur de la résilience soient intégrées au tissu social et au leadership de la communauté.

Une autre stratégie pour assurer la durabilité à long terme consiste à identifier les personnes les plus influentes au sein d'une communauté et à les persuader d'agir comme « gardiens » des principes d'équité. Cela exige un examen attentif des « candidats » potentiels, c'est-à-dire le chef du village, les chefs religieux, le maire. Cependant, les équipes AE+6 ont constaté que les leaders informels, tels que les aînés influents, peuvent jouer ce rôle.

C'est ce qu'illustre l'expérience d'Agrecol au Sénégal avec la « tante communautaire » (« Badienou gokh » en Wolof). Cette « tante » est souvent la sage-femme du village. Elle est devenue le dépositaire de la plupart des connaissances médicales et générales de la communauté. Ces femmes sont encore formées par l'État dans le but de promouvoir la sensibilisation (souvent liée à la santé) dans les zones rurales. Agrecol a travaillé avec ces femmes non seulement pour transmettre des messages sur la nutrition dans les villages, mais aussi pour transmettre des messages relatifs à l'équité.

Conclusion

L'objectif global de l'initiative AE+6 menée par le réseau Groundswell Afrique de l'Ouest était de développer une « validation de principe » sur la manière de renforcer la résilience des systèmes agricoles et les moyens de subsistance des petits ménages situés dans des zones arides écologiquement fragiles et sujettes à la sécheresse au Sahel.

L'agroécologie est intrinsèquement propice à l'équité parce qu'elle nécessite peu d'intrants externes coûteux. Ce qui importe davantage, c'est l'esprit d'innovation des agriculteurs qui intensifient leurs connaissances et leur utilisation des processus écologiques pour restaurer la santé des sols et le couvert forestier sur leurs terres, fabriquer du compost, adopter des mesures de rétention et d'absorption de l'eau.

Cependant, cette note de capitalisation montre que dans la pratique, malgré cette caractéristique apparente inhérente à l'agroécologie en faveur de l'équité, de nombreux facteurs dans les zones arides peuvent constituer de puissants obstacles à l'adoption généralisée de pratiques agroécologiques par les ménages plus pauvres et plus vulnérables. Même si ces ménages réussissent à adopter l'agroécologie, les avantages ne seront peut-être pas suffisants pour les sortir du piège de la dette alimentaire sans un soutien supplémentaire apporté aux moyens de subsistance.

L'un des obstacles pour les ménages les plus pauvres est l'accès aux connaissances.. C'est une contrainte dans les communautés affectées par des taux d'analphabétisme élevés. Une autre contrainte est le manque de temps et de capacité à prendre des risques pour changer les pratiques agricoles. Les équipes AE+6 ont indiqué que les élites ou les ménages les plus riches ont tendance à participer à des niveaux beaucoup plus élevés aux possibilités de développement agricole, par rapport aux ménages plus vulnérables, qui ont tendance à être socialement marginalisés, en particulier les agricultrices.

Parmi les autres obstacles critiques à l'expansion de l'agroécologie et de la résilience figurent les mécanismes d'exploitation, tels que les taux d'intérêt abusifs pratiqués par les prêteurs locaux qui profitent du désespoir des agriculteurs pauvres dont les membres du ménage ont faim, et l'accès limité aux terres des agricultrices, qui n'ont généralement aucune sécurité foncière.

La présente note de capitalisation, en particulier, documente comment les partenaires du réseau Groundswell dans trois pays ont entrepris de solides initiatives de recherche-action pour apprendre à développer une forte dimension de promotion de l'équité dans les programmes d'agroécologie afin de soutenir la résilience. Cela a impliqué les actions suivantes:

- adapter systématiquement et soigneusement l'aide apportée pour répondre aux besoins spécifiques des moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables ;
- assurer leur participation à toutes les étapes du processus de conception, de mise en œuvre et de formation ;
- consacrer un soutien spécifique et subventionné aux ménages les plus vulnérables afin de corriger les déséquilibres entre les ménages de différentes catégories de richesse pour appliquer et adapter les pratiques agroécologiques à leurs systèmes agricoles et stratégies de subsistance respectifs ;
- fournir un soutien continu pour accompagner les personnes vulnérables tout au long du processus d'apprentissage ;
- le suivi systématique de l'engagement des groupes les plus vulnérables et des avantages qu'ils en retirent.

Nombre des enseignements et des résultats émergents du programme AE+6 ont des implications significatives pour surmonter la crise croissante de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique au Sahel.

Pour ce qui est d'assurer une approche pro-équité du développement agricole en général (et de l'agroécologie en particulier) pour la résilience, cette note de capitalisation indique que les organisations et les praticiens doivent réunir les conditions suivantes :

- veiller à ce que l'équité constitue une dimension transversale intrinsèque de la stratégie visant à renforcer la résilience communautaire ;
- chercher systématiquement à comprendre le tissu socioéconomique des communautés où ils interviennent, en fonction des différentes catégories de richesse des ménages, et la mesure dans laquelle cela affecte les stratégies de subsistance et les occasions relatives ;
- engager les communautés elles-mêmes à mener le processus de ventilation en fonction des niveaux de richesse, afin d'identifier les ménages les plus vulnérables dans les communautés ;
- évaluer et comprendre les mécanismes d'exploitation, y compris les mécanismes d'adaptation négatifs que les ménages chroniquement vulnérables utilisent pour survivre, afin de trouver des moyens de les aider à échapper au piège de la dette alimentaire ;
- élaborer des stratégies de résilience adaptées au contexte et fondées sur une approche de recherche-action participative pour observer, diagnostiquer, mettre à l'essai, adapter, évaluer et partager les expériences en matière d'équité ;
- discriminer positivement dans l'allocation de l'appui et de l'assistance matérielle en faveur des groupes les plus vulnérables, afin qu'ils puissent jouer un rôle actif dans le rééquilibrage de leur capacité à adopter des pratiques agroécologiques, laquelle est affectée par les stress et chocs touchant les zones arides du Sahel ;
- identifier et revaloriser les valeurs et les mécanismes traditionnels qui soutiennent la solidarité communautaire ;
- promouvoir de nouvelles innovations et structures sociales pour mobiliser les ressources humaines, telles que les comités agroécologiques villageois travaillant au niveau des villages, l'apprentissage entre agriculteurs et entre communautés, la création d'un vaste réseau de dirigeants et de promoteurs communautaires bénévoles bien formés, sont autant de mesures essentielles au renforcement des capacités d'adaptation et les connaissances locales.

Coordonnées des partenaires du projet

Groundswell International

Peter Gubbels, Directeur – Recherche-action et plaidoyer pour l'Afrique de l'Ouest : Groundswell International

pgubbels@groundswellinternational.org
+233 20 1379708

Fatoumata Batta, Coordinatrice régionale (Afrique de l'Ouest) : Groundswell International

fbatta@groundswellinternational.org
+226 70 268850
+226 50 307306

Agriculture écologique en Afrique (Agrecol Afrique) – Sénégal

Agrecol Afrique est à l'origine une association fondée en Suisse en 1983. Elle est devenue une ONG sénégalaise en 2002 et depuis lors, elle n'a cessé de soutenir la pratique et le développement de l'agriculture biologique et écologique au Sénégal et plus largement en Afrique de l'Ouest. Son objectif principal est d'aider les producteurs à accroître durablement les rendements agricoles de sorte à aider les populations locales à surmonter la période de soudure et l'endettement et à devenir des acteurs de la conservation de l'environnement, en vue d'assurer la sécurité alimentaire pour tous. Le projet AE+6 a été mis en œuvre dans la région de Kaffrine.

Personne à contacter : Djibril Thiam, Secrétaire exécutif

thiamdjibril@yahoo.fr
+221 339514206
+221 771139716

Association Nourrir sans Détruire (ANSD) – Burkina Faso

ANSD a été fondée en 2011 et a été légalement reconnue en 2012 avec pour mandat de soutenir le développement rural local. L'objectif de ANSD est de renforcer la capacité des producteurs et des organisations qui les représentent à contribuer à la sécurité alimentaire et à lutter contre la pauvreté, tout en protégeant les ressources naturelles. ANSD travaille actuellement avec plus de 100 communautés de 3 communes de la région Est du Burkina Faso.

Personne à contacter : Tsuamba Bourgou, Directeur exécutif

btsuamba@yahoo.fr
+226 76675133

Sahel Eco : Mali

L'association Sahel Eco a été fondée en 2004 avec pour mission de travailler avec les populations maliennes et les pays voisins dans l'optique d'améliorer leurs moyens de subsistance à travers une meilleure gestion environnementale, basée sur les principes de bonne gouvernance. Le triptyque « écologie, économie et écoute » guide les activités de Sahel Eco. Au Mali, le programme AE+6 a été mis en œuvre dans six communes situées dans le Cercle Tominian, dans la région de Ségou.

Personne à contacter : Pierre Dembélé, Secrétaire exécutif

pierre.sahelco@afribonemali.net
+223 20293004
+223 762397 80

Références bibliographiques

- 1 Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). 2018. Sahel crisis. Disponible [en ligne] à l'adresse : <https://www.unocha.org/legacy/sahel> [Consulté le 2 mai 2018]
- 2 Gubbels, P. 2015. Changing business as usual: assessing development policy and practice in the Sahel through a resilience lens. Une publication conjointe : CARE International et Groundswell International.
- 3 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2007. *The State of the World's Animal Genetic Resources for and Agriculture - in Brief*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- 4 IPES Food. 2016. *From uniformity to diversity*. Disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.ipes-food.org/images/Reports/UniformityToDiversity_FullReport.pdf. [Consulté le 6 mai 2018]
- 5 GRAIN. 2007. *Une Révolution Verte pour l'Afrique?* Disponible [en ligne] à l'adresse : <https://www.grain.org/article/entries/137-une-nouvelle-revolution-verte-pour-l-afrique> [Consulté le 6 mai 2018]
- 6 Centre africain pour la biodiversité. 2012. *Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA) : Laying the groundwork for the commercialisation of African Agriculture*. Agriculture, Energy and Livelihoods Series. Disponible [en ligne] à l'adresse : https://acbio.org.za/wp-content/uploads/2015/02/AGRA_critique.pdf [Consulté le 25 avril 2018]
- 7 Voir <https://groundswellinternational.wordpress.com/where-we-work/burkina-faso/> pour les questions spécifiques soulevées dans le contexte du Burkina Faso. [Consulté le 6 mai 2018]
- 8 CEDEAO. 2008. Politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest, ECOWAP. Commission de l'ECOWAP. Disponible [en ligne] à l'adresse : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/01_ANG-ComCEDEAO.pdf (cité de 2008:4) Consulté le 8 avril 2018]
- 9 Inter-Réseaux. 2016. *Bulletin de Synthèse pour la Souveraineté Alimentaire : Quel Bilan pour la Politique Ouest-Africaine Dix ans après son adoption*. Disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/bds19_ecowap_mars2016.pdf [Consulté le 25 avril 2018]
- 10 Dawson, N. Martin, A. et Sikir, T. 2016. Revolution in Sub-Saharan Africa: Implications of Imposed Innovation for the Wellbeing of Rural Smallholders. *World development*. Volume 78, février 2016, pp 204-218 Cette étude montre en outre qu'au Rwanda, seule une minorité riche peut bénéficier de la « modernisation forcée » qu'implique le paradigme de la révolution verte et que « les politiques semblent exacerber le manque de terres et les iniquités pour les habitants ruraux les plus pauvres » (2016:204).
- 11 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2015. *État des ressources en sols dans le monde*. Disponible [en ligne] à l'adresse: <http://www.fao.org/news/story/en/item/357059/icode> [Consulté le 8 mai 2018]
- 12 ELD Initiative. 2015. Rapport à l'intention des responsables et décideurs politiques : Récolter les bénéfices économiques et environnementaux de la gestion durable des terres. Initiative Économie de la dégradation des terres, Bonn.
- 13 Third World Network (TWN) et Sociedad Científica Latinoamericana de Agroecología (SOCLA). 2015. *Agroecology: key concepts, principles and practices*. Main learning points from Training courses on Agroecology in Solo, Indonesia and Lusaka, Zambia.
- 14 Groundswell International. S.d. Agroecological farming. Disponible [en ligne] à l'adresse : <https://www.groundswellinternational.org/approach/agroecological-farming/> [Consulté le 2 mai 2018].
- 15 Altieri, M. A. 1995. Agroecology: The science of sustainable agriculture. *Agroforestry Systems* 35: 111-115.
- 16 De Schutter O (2010). Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation. Assemblée générale des Nations Unies. Conseil des droits de l'homme. Seizième Session, Point 3 de l'ordre du jour A/HRC/ 16/49.
- 17 IPES Food. 2018. *Mettre en lumière des alternatives agroécologiques en Afrique de l'Ouest*. Rapport à mi-parcours – Document d'orientation.
- 18 Gubbels. 2014. *Changing Business as Usual: Assessing development policy and practice in the Sahel from a resilience lens*, Rapport non publié rédigé pour CARE West Africa. p.8
- 19 Dans les pays où le programme AE+6 est mis en œuvre, les disparités socioéconomiques intracommunautaires susmentionnées sont très prononcées. Dans les zones d'intervention de ANSD au Burkina Faso par exemple, les gens s'entraident encore dans les activités autour de la terre (quelqu'un qui a besoin d'aide pour désherber son champ recevra gratuitement un soutien de ses voisins et les ménages affamés recevront de la nourriture des voisins), mais on observe aussi que, comme les finances des ménages subissent une pression plus forte et qu'ils sont peut-être moins sûrs en nourriture, ils seront aussi peut-être moins enclins à aider ceux dans le besoin (Bourgou, 2018).

- 20 Université de Greenwich et Institut des ressources naturelles. 2018. Extrait d'une présentation PowerPoint dans le cadre d'un séminaire en ligne sur le thème « Explorer les dimensions d'équité de l'intensification agricole durable », Research and Learning in Africa Webinar, tenu le 21 mai 2018.
- 21 Shepherd, A. 2011. Lutter contre la pauvreté chronique : *les implications en matière de politiques de la recherche sur la pauvreté chronique et la dynamique de la pauvreté*. Centre de recherche sur la pauvreté chronique (CRPC) (2011 :14).
- 22 Shepherd, A. 2011. *Lutter contre la pauvreté chronique : les implications en matière de politiques de la recherche sur la pauvreté chronique et la dynamique de la pauvreté*. Centre de recherche sur la pauvreté chronique (CRPC) (2011 :21).
- 23 Narayan, D., Pritchett, L. et Kapoor, S. (2009). *Moving Out of Poverty: Success From the Bottom Up*. Washington, DC : Palgrave Macmillan et la Banque mondiale.
- 24 Bourgou, T. 2018. Com. perso. (Directeur exécutif de ANSD)
- 25 Hashemi, S. et de Montesquiou, A. 2011. Reaching the Poorest: Lessons from the Graduation Model. Note d'information N 69 CGAP,p.3
- 26 Gibson, S. 2011. *Chronic poverty in policy: a reflection on the CPRC's impact on donor policy and national policies, 2005-2010*. Manchester, Royaume-Uni : Centre de recherche sur la pauvreté chronique (CRPC).
- 27 Les liens entre l'extrême pauvreté et la pauvreté chronique sont complexes et les données récentes ont montré que l'extrême pauvreté n'est donc pas un bon indicateur de la pauvreté chronique, car l'extrême pauvreté peut sous-estimer considérablement le nombre de personnes vivant dans la pauvreté chronique. Les pauvres chroniques sont définis comme des personnes qui sont « pauvres pendant de nombreuses années et qui peuvent transmettre leur pauvreté à la génération suivante ». L'une des raisons pour lesquelles on s'intéresse à la mesure dans laquelle et pourquoi les gens sont pauvres sur de longues périodes de temps est qu'il peut devenir plus difficile d'échapper à la pauvreté plus ils sont pauvres longtemps » (Shepherd, A. 2011). *Lutter contre la pauvreté chronique : les implications en matière de politiques de la recherche sur la pauvreté chronique et la dynamique de la pauvreté*. Centre de recherche sur la pauvreté chronique (CRPC) (2011 :14)
- 28 Bourgou, T. 2018. Com. perso. (Directeur exécutif de ANSD)
- 29 Gana, D. 2017. Com. perso. (Coordonnateur de projet, Sahel Eco)
- 30 Gueye, A. 2018. Com. perso. (Coordonnateur de projet, Agrecol Afrique)
- 31 Gueye, A. 2018. Com. perso. (Coordonnateur de projet, Agrecol Afrique)
- 32 Bourgou, T. 2018. Com. perso. (Directeur exécutif de ANSD)
- 33 Bourgou, T. 2018. Com. perso. (Directeur exécutif de ANSD)
- 34 Pour atténuer ce risque, les comités villageois ont pour l'instant décidé de n'accepter que le mil, le sorgho et les arachides comme cultures qui pourraient être stockées dans des banques de warrantage. Ils peuvent être conservés en toute sécurité pendant une longue période, contrairement au niébé, qui est une culture plus difficile à conserver. Au fur et à mesure que leur expérience et leurs techniques s'améliorent, les comités pourraient décider de diversifier davantage les types de cultures stockées.
- 35 Les variétés paysannes sont définies par le Centre africain pour la biodiversité comme « du matériel génétique et des semences provenant soit de races autochtones et de leurs variations en culture continue, soit de variétés introduites qui ont été maintenues, adaptées et absorbées dans la production locale de semences et d'aliments au fil du temps (c'est-à-dire les semences traditionnelles) (ce qui peut se produire même une saison après leur acquisition officielle) ». Source: ACB.2018. *Towards national and regional seed policies in Africa that recognize and support farmer seed systems*. Document de travail sur les politiques.
- 36 Batta, F. 2018. Com. perso. (Chef d'équipe adjoint de Groundswell International et Président de ANSD)
- 37 Batta, F. 2018. Com. perso. (Chef d'équipe adjoint de Groundswell International et Président de ANSD) et Bourgou, T. 2018. Com. perso. (Directeur exécutif de ANSD)
- 38 Gueye, A. 2018. Com. perso. (Coordonnateur de projet, Agrecol Afrique)
- 39 Batta, F. 2018. Com. perso. (Chef d'équipe adjoint de Groundswell International et Président de ANSD)
- 40 Cette histoire a été relatée par Moustapha Gning, (chef d'équipe AE+6 pour Agrecol) (2018, com. perso.).
- 41 Institut des études sur le développement. (1994). Alternative systems of inquiry for a sustainable agriculture. *Institute of Development Studies Bulletin*, vol. 25, pp. 37-48, cité par l'Agence française de développement (AFD) dans son Manuel sur la participation destinée aux acteurs humanitaires. Disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.urd.org/IMG/pdf/MP_CHAPITRE1.pdf [Consulté le 10 octobre 2017]. [Consulté le 25 avril 2018]

- 42 Le secteur de la lutte contre la pauvreté a mis au point une grille d'analyse selon laquelle la pauvreté ne peut être comprise qu'à travers les 4 « D », à savoir la désagrégation des données, l'analyse de leur durée et de leur dynamique, afin de pouvoir formuler des réponses différenciées en matière de politiques. (Shepherd, A. 2011). *Lutter contre la pauvreté chronique : les implications en matière de politiques de la recherche sur la pauvreté chronique et la dynamique de la pauvreté*. Centre de recherche sur la pauvreté chronique (CRPC) (2011 :21)
- 43 Les pauvres chroniques sont définis comme des personnes qui sont « pauvres pendant de nombreuses années et qui peuvent transmettre leur pauvreté à la génération suivante» (Shepherd, A. 2011). *Lutter contre la pauvreté chronique : les implications en matière de politiques de la recherche sur la pauvreté chronique et la dynamique de la pauvreté*. Centre de recherche sur la pauvreté chronique (CRPC) 2011 :14). Les liens entre l'extrême pauvreté et la pauvreté chronique sont complexes et les données récentes ont montré que l'extrême pauvreté n'est donc pas un bon indicateur de la pauvreté chronique, car l'extrême pauvreté peut sous-estimer le nombre de personnes vivant dans la pauvreté chronique.
- 44 Voir les études de cas AE+6 sur l'équité pour une description détaillée de ces activités.

